Septembre 2014 - N° 29

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

SÉCURITÉ

« *Ce n'est pas Boko Haram qui va dépasser le Cameroun !* »

59 entreprises turques ouvertes aux partenariats

Joël Nana Kontchou : Et la lumière fut

Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
National Social Insurance Fund

Modernisation, simplification des procédures et qualité de service à la CNPS

5 *nouveaux services* *offerts aux Employeurs et Travailleurs camerounais, où qu'ils se trouvent dans le monde*

Télé-immatriculation en ligne sur www.cnps.cm

Télé-immatriculation de l'employeur

L'employeur enregistre ses informations dans l'espace **Télé applications**, lien Pré-immatriculation employeur, avant de déposer son dossier physique dans le centre de prévoyance sociale de son choix, dans un délai de 30 jours.

Télé-immatriculation du travailleur

Le travailleur enregistre ses informations dans l'espace **Télé applications**, lien Pré-immatriculation assuré, avant de déposer son dossier physique dans le centre de prévoyance sociale de son choix, dans un délai de 30 jours.

Télé déclaration des cotisations sociales

C'est l'opération par laquelle les entreprises procèdent à la déclaration des salaires de leurs personnels en ligne, sur le site internet de la CNPS, dans l'espace **Télé applications**.

Consultation des comptes en ligne sur www.cnps.cm

Consultation des comptes cotisants employeurs

L'employeur a, à travers un **code d'accès sécurisé et personnalisé**, la possibilité de contrôler l'historique du paiement de ses cotisations sociales et de connaître en temps réel, sa situation débitrice vis-à-vis de la CNPS, dans l'espace **Consultation en ligne,** lien **Consulter déclarations.**

Consultation des comptes individuels assurés

Dans le **même espace**, le travailleur peut, grâce à un **code d'accès sécurisé et personnalisé**, tout savoir sur ses périodes d'activité, la régularité des salaires déclarés par ses employeurs successifs, ainsi que les montants des cotisations sociales effectivement reversées à la CNPS, pour son compte.

C'est simple, c'est accessible à tous, en un clic !

Email : cnps.cameroun@cnps.cm ; BP 441 Yaoundé-Cameroun
Tél : (237) 22 23 02 19 / 22 22 02 72 / 22 23 44 79 - Fax : (237) 22 22 57 55 - Site web : www.cnps.cm

IMPRIMERIE CNPS

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

La logique de guerre en temps de paix

L'air de la paix qui enivre le peuple camerounais, et qui consolide les atouts économiques, connaît depuis quelques temps des soubresauts dus à quelques exactions de la nébuleuse organisation Boko Haram, dans le nord du pays.

Face à cette menace, que Paul Biya qualifie « *d'ennemi pervers, sans foi ni loi, qui attaque la nuit* », le président a marqué sa détermination à garder son pays dans une paix soutenue, à protéger ses concitoyens, à défendre l'intégrité territoriale du Cameroun, à veiller sur les investissements et les investisseurs. Le message du chef de l'Etat est graduel : de la déclaration de guerre contre cette nébuleuse, à l'assurance et au réconfort à l'adresse des populations, la réorganisation stratégique et le renforcement du potentiel militaire en zone sont autant de signaux rassurants qui soutiennent le rétablissement de la paix dans le septentrion.

Oui, malgré quelques exactions marginales circonscrites à certaines localités périphériques à la lisière de la frontière avec le Nigeria, et dont l'expérience traumatisante impacte sur le quotidien des populations, la situation dans le reste du pays jouit d'une stabilité et d'une sécurité incontestables. Le caractère asymétrique des attaques de l'ennemi et la montée en puissance de l'armée camerounaise au front ont conduit le Chef suprême des armées à opérer des réajustements salutaires du commandement opérationnel dans le nord Cameroun, pour un renforcement optimal de la sécurité. C'est l'occasion ici de saluer le Haut commandement militaire et l'ensemble des forces de Défense qui, au péril de leur vie, œuvrent au quotidien, afin que la logique de paix l'emporte sur la logique du désordre et de l'insécurité.

Oui, le Cameroun malgré tout, hume l'air de la sécurité et la paix, le Cameroun ne cesse d'avancer vers l'atteinte de son émergence en 2035. Que les investisseurs se rassurent, ces exactions périphériques n'affectent en rien le climat des affaires, elles n'entravent aucunement l'implantation des projets. En visant deux millions de touristes pour 2015, le gouvernement de la République marque sa volonté de mettre en avant son potentiel, ses atouts, sa vision de développement et la dynamique enclenchée avec ses grands projets d'investissements adossés sur son potentiel sécuritaire, sa stabilité politique et sa culture de la paix.

Oui, comme l'a si bien déclaré Paul Biya, « *ce n'est pas le Boko Haram qui va dépasser le Cameroun* ». Le message est clair, le Cameroun demeurera sécurisé, les investisseurs étrangers trouveront au Cameroun toutes les garanties d'un investissement soutenu.

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Mediamania Sàrl
6, rue du Léman
1201 Genève - Suisse

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON
Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU,
Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO,
Brice R. MBODIAM, Dominique FLAUX.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou
00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne
Distribution Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou
00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu
info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

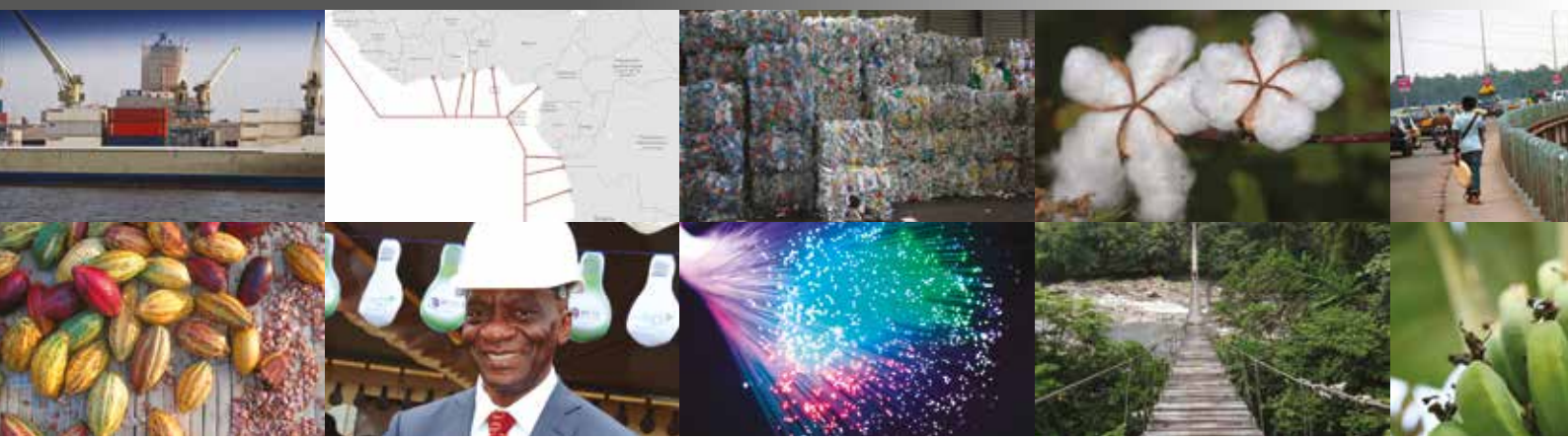

AU SOMMAIRE

06 • Casting

08 • Ralentissement des activités d'import-export au port de Douala

10 • Sécurité renforcée, champ libre aux investisseurs

11 • Paul Biya : « *Le chef d'Etat-major, je l'ai envoyé là-bas pour réorganiser notre dispositif sécuritaire* »

12 • Une nouvelle région militaire et de gendarmerie créée pour renforcer la sécurité

13 • Pour les investisseurs étrangers, « *les autorités administratives et locales renforcent les mesures sécuritaires* »

15 • Omer Faruk Doğan : « *Beaucoup de candidats turcs sont en procédure d'investissement au Cameroun* »

18 • Forte croissance des échanges commerciaux entre le Cameroun et la Côte d'Ivoire en 2013

18 • 737 milliards de francs CFA de recettes fiscales collectées au premier semestre 2014

18 • Le chinois CITIC Group recherche des opportunités d'investissement au Cameroun

19 • 4 milliards FCFA de la Corée pour la formation et l'amélioration du système des marchés publics

19 • Le Cameroun vise 2 millions d'arrivées de touristes en 2015

20 • PHP veut créer 800 hectares de bananeraies à Dehane, dans le Sud-Cameroun

20 • Près de 133 000 tonnes de bananes exportées au premier semestre 2014

20 • Le résultat net 2013 de la société des palmeraies de la Ferme suisse en hausse de plus de 150%

21 • 60 centres de formation en agriculture en gestation

21 • Cacao-café : avec l'appui de l'UE, le Cameroun créera 33 pépinières modernes

22 • Sept banques désignées dans le comité de suivi du plan d'urgence gouvernemental

22 • Pour la première fois, le Cameroun fait carton plein sur des OTA à la BEAC

22 • Le Nigérian Udom Isong remplace Georges Wega au poste de DG d'UBA Cameroun

23 • L'assureur camerounais Chanas au bord du gouffre

23 • Citi Bank Cameroun augmente son capital pour le porter à 10 milliards FCFA

24 • L'opérateur des télécoms Camtel veut évaluer son risque de crédit chez Bloomfield

24 • Le Cameroun et le Brésil bientôt connectés par un câble de 5900 km de fibre optique

24 • La station d'atterrissement du câble WACS officiellement rétrocédée à l'Etat

25 • Orange prépare la sauvegarde de son parc d'abonnés, en prévision de l'arrivée de Viettel

25 • L'équipementier chinois Huaweï ouvre sa première boutique au Cameroun

25 • Guéguerre entre actionnaires de Viettel Cameroun sur le nom commercial de l'entreprise

26 • La Banque mondiale couvre les risques d'Actis dans le secteur de l'électricité

26 • Le Cameroun vise une production de 3000 mégawatts d'électricité à l'horizon 2020

26 • EDF ouvre une représentation locale pour développer le projet de la centrale de Natchigal

27 • Trois traders suisses contrôlent près de 50% des achats du pétrole brut de la SNH

27 • Vers la résiliation de l'alliance entre Bowleven et Petrofac sur le permis Etindé

27 • Le Cameroun lance le recrutement du constructeur de l'usine de production du barrage de Lom Pangar

28 • La construction d'un 3ème pont sur le fleuve Wouri dans les starting-blocks

28 • Sogea Satom construira la pénétrante Ouest de Douala à 51 milliards FCFA

29 • Vers un accroissement des réserves d'or dans les coffres du Trésor public camerounais

30 • Canyon Resources signale la découverte d'un nouveau gisement de bauxite

30 • Le projet fer de Ngovayang désormais aux mains du géant indien Jindal

31 • Peurs sur les recettes minières du Cameroun en cette année 2014

31 • Des opérateurs étrangers accusés de bafouer les règles régissant l'artisanat minier

32 • Nestlé Cameroun a investi 18 milliards FCFA en cinq ans pour moderniser ses équipements

32 • Le top 10 des produits les plus importés par le Cameroun en 2013

32 • Les bénéfices de la Sodecoton en baisse de plus de 40% en 2013

33 • Le groupe Bolloré effectue un reclassement de ses titres au sein de Safacam

33 • Grimpower investira 25,5 milliards FCFA au Cameroun pour traiter les déchets

34 • Actis nomme le Camerounais Joël Nana Kontchou au poste de DG d'AES-Sonel

CASTING

MUTANGA BENJAMIN ITOE

Par décret présidentiel signé le 1er août 2014, le magistrat camerounais Mutanga Benjamin Itoe a été porté à la tête du conseil d'administration de la Cameroon Development Corporation (CDC), entreprise agro-industrielle publique et 2ème employeur du pays derrière l'Etat, qui exploite des plantations d'hévéa et de banane dans la région du Sud-Ouest du Cameroun. Il remplace à ce poste Chief Tatah Okia Namata Elangwe, décédé le 5 mars 2014.

Le nouveau PCA de la CDC effectue ainsi son retour dans la gestion des affaires publiques, après une longue éclipse. En effet, après une longue carrière dans la magistrature, où il a notamment dirigé plusieurs juridictions dans la partie anglophone du Cameroun, avant de présider la Chambre administrative de la Cour suprême, Mutanga Benjamin Itoe a ensuite été successivement ministre des Transports (1984), de la Justice (1985) et du Tourisme (1989). Il a été appelé par le secrétaire général des Nations Unies de l'époque à exercer, entre 2002 et 2009, comme juge au tribunal spécial des Nations Unies pour la Sierra Léone.

GEORGES WEGA

Ancien DG d'UBA Cameroun, le Camerounais Georges Wega a officiellement rejoint la Société générale le 1er juillet 2014, pour occuper le poste de Directeur général adjoint (DGA), a annoncé la filiale locale du groupe bancaire français dans un communiqué publié le 29 juillet 2014. Ingénieur industriel de formation, diplômé de l'Université du Quebec, au Canada, M. Wega a été débauché fin juin 2014, alors que les employés de la Générale observaient un mouvement de grève, visant à faire partir le DG, Jean Philippe Guillaume.

« *Il viendra ainsi compléter l'équipe de direction qui sera désormais composée de deux Directeurs généraux adjoints : Louis Banga Ntolo continuera de superviser plus spécifiquement la place de Yaoundé et les activités financières de la banque ; Georges Wega, basé à Douala, prendra en charge de pilotage de l'exploitation* », précise le communiqué, qui indique par ailleurs que le nouveau DGA sera « proposé, dès le mois de septembre, au Conseil d'administration et aux autorités monétaires ».

ELISABETH MEDOU BADANG

C'est un plaidoyer pour l'accès à la 3G qu'Elisabeth Medou Badang a lancé en direction des députés camerounais le 3 juillet 2014. Invitée à l'Assemblée nationale dans le cadre des activités du Réseau des parlementaires pour les TIC, la directrice générale d'Orange Cameroun a rappelé aux députés la demande de cet opérateur télécom faite au gouvernement, afin d'accéder à la 3G. Une demande restée sans réponse positive jusqu'à présent.
« *Il y a de cela trois ans, Orange a sollicité de pouvoir lancer la 3G. Nous avons salué l'initiative des autorités qui, il y a deux ans, ont permis au Cameroun de franchir une marche supplémentaire vers le développement dans les TIC avec l'attribution d'une licence 3G (à Viettel Cameroun, ndlr). Nous arrivons bientôt au terme de cette période d'exclusivité qui se trouve être concomitante au renouvellement de notre licence* », a expliqué la DG aux députés.

THÉOPHILE YIMGAING MOYO

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a rendu publique le 15 juillet 2014 une liste restreinte de cinq entreprises et groupements d'entreprises retenus pour soumissionner, afin de réaliser les études préalables à la construction de l'immeuble devant abriter l'agence de la BEAC à Ebolowa, la capitale régionale du Sud Cameroun.
Parmi les candidats en lice, se trouve le Cabinet camerounais Yimgaing Moyo. Mais l'architecte-urbaniste et homme politique camerounais Théophile Yimgaing Moyo, le fondateur du cabinet éponyme, devra faire face au cabinet SAAI, et à trois groupements. Il s'agit des groupements SATA-BATE (Burkina Faso-Niger), TOGNIA-SGI et DGLA-Nox Ingénierie. Avec le futur centre d'Ebolowa, la banque centrale des Etats de la CEMAC aura désormais des représentations dans sept villes camerounaises.

AMADOU ALI

L'épouse du vice-Premier ministre camerounais en charge des Relations avec le parlement, Amadou Ali, a été enlevée le 27 juillet 2014 par l'organisation terroriste nigériane Boko Haram, à la suite d'une attaque perpétrée dans la localité de Kolofata, située dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, frontalière au Nigéria. Mme Ali, contrairement à certaines informations diffusées sur sa libération, est toujours captive des membres de la secte nigériane, en compagnie d'une dizaine d'autres personnes.
Il s'agit notamment, apprend-on, du Lamido (chef traditionnel) et maire de Kolofata, Seiny Boukar Lamine, de « *son épouse, de ses deux filles, et de plusieurs gendarmes* ». L'attaque de Kolofata, la énième depuis le début de l'année 2013 et l'enlèvement de sept membres de la famille française Moulin Fournier, a officiellement fait 16 morts, dont des soldats camerounais et des civils.

BENOÎT DE LA FOUCHARDIÈRE

Le Français Benoît de la Fouchardière vient d'être nommé au poste de DG de la filiale camerounaise de Perenco, leader de la production pétrolière dans le pays, depuis le rachat des actifs de Total Exploration-Production en 2010. Benoît de la Fouchardière, qui a officiellement pris ses fonctions au Cameroun au mois d'août dernier, remplace Denis-Clerc Renaud, arrivé à la tête de Perenco Cameroun en 2009.
En cinq ans, ce dernier a contribué à faire passer la production de la firme pétrolière britannique dans le pays de 6000 à 65 000 barils par jour, notamment grâce à la reprise des actifs de Total Exploration-Production. A mettre également à l'actif de Denis-Clerc Renaud, la mise en place de la centrale à gaz de Kribi, en partenariat avec KPDC, et les essais réussis sur les premières voitures fonctionnant au gaz domestique dans le pays, en partenariat avec la Société nationale des hydrocarbures (SNH).

Ralentissement des activités d'import-export au port de Douala

Désormais en sous-capacité, l'infrastructure portuaire la plus importante du Cameroun ne résiste plus au dynamisme des échanges commerciaux du pays. Ce au moment où le gouvernement s'apprête, heureusement, à réceptionner le port en eaux profondes de Kribi, que des experts présentent déjà comme l'une des plus grandes infrastructures de ce type sur la côte ouest-africaine.

Le Comité national de facilitation du trafic maritime international (Comité FAL), plateforme de concertation des acteurs de la place portuaire de Douala, s'est réuni en « *urgence* » le 1er juillet 2014 dans la capitale économique camerounaise, afin de plancher sur « *la crise que connaît le port de Douala depuis neuf mois* », a-t-on appris dans un communiqué rendu public par le président du Comité FAL, André Fotso, par ailleurs président du Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam).

Le Comité national de facilitation du trafic maritime international (Comité FAL), plateforme de concertation des acteurs de la place portuaire de Douala, s'est réuni en « *urgence* » le 1er juillet 2014 dans la capitale économique camerounaise.

Cette « *situation préoccupante que connaît le port de Douala* » se traduit, apprend-on, par « *l'engorgement des espaces et d'autres facteurs circonstanciels entraînant un ralentissement de la cadence de manutention et le rallongement des durées d'attente des navires à la bouée de base. Il en découle un accroissement exponentiel des délais de passage et des coûts à l'import et à l'export* (600 000 FCFA de plus entre la Chine et le Cameroun, par exemple*), avec des répercussions négatives sur l'économie et l'image de la destination Cameroun à l'heure où les pouvoirs publics et l'ensemble des autres acteurs sont engagés dans une mobilisation générale pour accélérer la croissance* », décrit le Comité FAL.

A l'origine de cette situation, diagnostique le Comité, « *le dépassement des capacités structurelles du port (dont la capacité maximale de 10 millions de tonnes de marchandises traitées a été dépassée de 600 000 tonnes en 2013, selon l'Autorité portuaire nationale) ; le dépassement des capacités opérationnelles des différents concessionnaires ; l'afflux soudain des produits à traiter, notamment le bois (200 000 mètres cubes y sont stockés, selon les chiffres officiels), suite à la réouverture de la frontière centrafricaine ; la faible appropriation de certaines procédures et l'inadéquation de certaines autres dans une situation de congestion…* »

Par ailleurs, le Comité FAL indexe « *l'occupation des espaces par des marchandises avariées (exemple du ciment importé depuis 2010) ; les pannes récurrentes du scanner alors qu'il s'agit d'un outil de facilitation ; l'occupation prolongée et disproportionnée des terre-pleins par des camions parfois en attente de la pose des GPS ; la rétention des cautions qui contribue à asphyxier la trésorerie des commissionnaires agréés en douane et retarde la sortie des marchandises…* »

CAP SUR LE PORT EN EAUX PROFONDES DE KRIBI

Face à cette litanie de problèmes, les participants à la concertation de crise du 1er juillet, apprend-on, « *ont identifié des mesures exceptionnelles à engager dans les tout prochains jours, pour résorber la situation actuelle* ». Il s'agit, par exemple, expli-

cite le Comité FAL, de la suspension provisoire de l'accès du bois (grumes) dans le parc d'exposition, l'allègement des procédures de délivrance de bons à embarquer pour le bois, l'aménagement de nouveaux espaces de stockage de marchandises, la réactivation du parc à bois de Kribi, l'enlèvement du ciment stocké depuis 2010, enfin le réaménagement des horaires de travail sur cette place portuaire, qui accueille jusqu'ici 99,7% de l'ensemble du trafic maritime du pays.

Heureusement, cette sollicitation à l'extrême du port de Douala intervient au moment où le Cameroun s'apprête à mettre en service le tout nouveau port en eaux profondes de Kribi, dont les travaux de la première phase (la construction d'une digue de protection, d'un chenal d'accès des navires, des quais d'accostage, de deux terminaux polyvalent et à conteneurs) sont réalisés à 97%, selon Patrice Melom, le responsable de l'unité de coordination du projet. A en croire certains avis éclairés, avec un tirant d'eau à 16 m, le futur port de Kribi sera parmi les plus importantes infrastructures portuaires sur toute la côte ouest-africaine.

En dépit de ces mesures, le Comité s'inquiète particulièrement des délais de stockage prolongés des cargaisons de café et de cacao camerounais au port de Douala. « *Le rallongement des délais à l'export engendre de manière particulière des conséquences très négatives sur l'économie. Pour les produits agricoles (cacao et café) le séjour prolongé au port dégrade leur qualité (augmentation du taux d'acidité) et pourrait accélérer la décote du café et du cacao camerounais sur le marché international, avec pour conséquence une baisse de leur valeur qui se répercutera sur l'exportateur et le planteur* », indique le Comité FAL.

Brice R. Mbodiam

A en croire certains avis éclairés, avec un tirant d'eau à 16 m, le futur port de Kribi sera parmi les plus importantes infrastructures portuaires sur toute la côte ouest-africaine.

DIT ANNONCE UN « *RETOUR PROGRESSIF À LA NORMALE AU TERMINAL À CONTENEURS* »

Selon Douala International Terminal (DIT), le concessionnaire du terminal à conteneurs du port de Douala, « *la décongestion est amorcée* » dans cette infrastructure portuaire. En effet, apprend-on dans un communiqué rendu public par l'entreprise, « *en mai 2014, le taux d'occupation au port de Douala du terminal à conteneurs s'élevait à 147%. A l'export, le taux d'occupation du terminal à conteneurs au 14 août 2014 est de 71%* », ce qui correspond à une évolution de l'évacuation des marchandises de plus de 50% sur la période considérée. Cette amélioration, souligne l'entreprise, a été rendue possible grâce à « *une évacuation record de conteneurs (4100 conteneurs EVP) à l'export en une semaine, du 7 au 12 juillet* ».

A l'import, indique DIT, « *au 1er juillet 2014, le taux d'occupation du parc était de l'ordre de 90% contre 147% à mai 2014* », soit une progression du rythme d'évacuation des conteneurs d'environ 30% en quatre mois. « *Les efforts d'amélioration et de retour à la normale comme c'est le cas au parc export sont ralentis par l'engorgement créé par le nombre élevé de conteneurs abandonnés par les importateurs, de plus de 90 jours de séjour au terminal (plus de 1800 conteneurs EVP), et le nombre élevé également de conteneurs des entreprises locales séjournant au terminal à plus de 30 jours, du fait des faibles coûts de séjour au terminal, 600 FCFA par jour après une franchise de onze jours ouvrables, contre 3800 FCFA par jour pour un véhicule dans un parking d'aéroport par exemple* », explique le concessionnaire.

Mais, afin d'accélérer cette amélioration de la situation au port de Douala, il est prévu, « *à l'import, l'évacuation hors du terminal pour vente aux enchères ou destruction des conteneurs en long séjours (de plus de 90 jours) par les consignataires, sous la supervision de la douane* », soulignent nos sources.

Sécurité renforcée, champ libre aux investisseurs

Paul Biya a même déclaré la guerre à ces derniers. « *Ce n'est pas le Boko Haram qui va dépasser le Cameroun* », a-t-il lancé aux médias camerounais.

Le Cameroun reste un pays où les investisseurs étrangers gagneront toujours à investir. Même dans la région septentrionale du pays, en proie à des attaques des assaillants depuis quelques mois. Des adeptes de la secte islamiste Boko Haram, selon le président camerounais. Paul Biya a même déclaré la guerre à ces derniers. « *Ce n'est pas le Boko Haram qui va dépasser le Cameroun* », a-t-il lancé aux médias camerounais. Tout un défi. Et des dispositions ont été prises, immédiatement. En effet, le président a réorganisé l'armée camerounaise et renforcé le dispositif de sécurité. Des nouveaux officiers supérieurs ont été nommés. Ceci afin de sécuriser l'intégrité du pays, de protéger le Cameroun et ses intérêts et, par ricochet, de sécuriser les investissements des étrangers dans le pays. Ce dossier fera le tour de ces mesures sécuritaires.

Ces attaques périodiques dans la région septentrionale sont-elles un motif pour ne pas investir et lancer des grands chantiers dans cette partie du pays ? « *Non assurément* », nous répond Boubakary Abdoulaye, le délégué régional du commerce de l'Extrême-Nord. D'ailleurs, les exonérations fiscales et douanières sont prévues pour les nouveaux investisseurs pendant leur phase d'installation et d'exploitation. L'homme d'affaires le plus riche d'Afrique, le Nigérian Dangote, était dans la partie septentrionale du pays il y a quelques semaines dans le but d'y commercialiser son ciment, nous dira le délégué régional dans ce dossier que nous vous invitons à lire.

Ce n'est non plus Nestlé ou encore Air France qui diront le contraire, car leurs directeurs généraux au Cameroun et en Afrique pensent et affirment qu'il est toujours bon d'investir au Cameroun. Frank Legré et Bruno Olierhoek nous diront pourquoi.

Bonne lecture.

Beaugas-Orain Djoyum

Paul Biya : « *Le chef d'Etat-major, je l'ai envoyé là-bas pour réorganiser notre dispositif sécuritaire* »

Après l'enlèvement de l'épouse du vice-Premier ministre à l'Extrême-Nord du Cameroun par des assaillants armés, le président camerounais Paul Biya s'est exprimé à l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen en fin de matinée du 2 août, avant de prendre son vol vers Washington, pour le sommet Etats-Unis – Afrique qui s'est tenu les 5 et 6 août 2014.

« Je m'en vais tout de suite prendre l'avion pour Washington. J'y vais à l'invitation du président Obama qui rassemble tous les chefs d'Etat africains pour qu'on étudie ensemble les moyens de renforcer la coopération entre les USA et l'Afrique. A l'ordre du jour, il y aura certainement le problème de la sécurité en Afrique. Donc, ce voyage est également important pour nous, nous aurons l'occasion de continuer à affirmer nos positions sur cette question majeure de sécurité en Afrique.

> **Paul Biya :**
> ***« Ce que je peux dire, c'est que les Camerounais doivent garder confiance. »***

Vous avez fait allusion à la situation que connaît l'Extrême Nord de notre pays. Il vous souvient, il y a quelques semaines, que nos forces ont marqué des points importants contre le Boko Haram, mais c'est une lutte longue. On a affaire à un ennemi pervers, sans foi ni loi, qui attaque la nuit, qui égorge et ils ont évidemment fait des exactions à Kolofata (…) Ce que je peux dire, c'est que les Camerounais doivent garder confiance. Le chef d'Etat-major, je l'ai envoyé là-bas pour réorganiser notre dispositif, j'ai envoyé des secours, des renforts en hommes et en matériel. Il n'est pas exclu, je ne peux pas en dire plus, nous avons renforcé notre potentiel et je crois que les jours à venir montreront que nos efforts pour organiser une riposte et une défense de notre territoire sont efficaces.

Permettez-moi d'ailleurs de saisir cette occasion pour dire à nos frères, à nos compatriotes de l'Extrême-Nord, qui ont subi les sévices, les peines, les assurer de la compassion et de la solidarité de toute la nation camerounaise. Nous ne les laisserons pas, au contraire, nous allons les protéger et combattre cet ennemi sans relâche. Je présente mes condoléances à ceux qui ont perdu un membre de leur famille. J'ai déjà dit aux autorités administratives d'exprimer ces condoléances. A tous les Camerounais, je demande de continuer à faire confiance au gouvernement. Je salue également nos soldats dont certains sont tombés. Ils ont fait montre de patriotisme et de bravoure. Je les encourage à aller de l'avant. A tous les Camerounais, je dis ceci : dans la vie d'une nation, il y a des moments difficiles. En ces moments-là, il faut faire preuve de courage, de solidarité et de patriotisme. Pour ce cas précis, je dis que le Cameroun a eu à traverser d'autres épreuves. On a eu à lutter à Bakassi, on a éradiqué les maquis, les mouvements révolutionnaires, on est venu à bout des villes mortes. Ce n'est pas le Boko Haram qui va dépasser le Cameroun. Nous continuons le combat et nous les vaincrons. Mon voyage me permettra également de continuer la lutte au niveau international parce que c'est un mouvement terroriste international. Nous y verrons le président Goodluck, le président Obama bien sûr, ceux du Niger et du Tchad pour asseoir ensemble une stratégie régionale. »

> *« Nous ne les laisserons pas, au contraire, nous allons les protéger et combattre cet ennemi sans relâche. »*

Une nouvelle région militaire et de gendarmerie créée pour renforcer la sécurité

Le visage de l'armée camerounaise est désormais consolidé dans la partie septentrionale du pays : les nouveaux officiers supérieurs officiellement installés sont aux commandes. Instruction leur est donnée de défendre les intérêts des populations et des investisseurs. Au péril de leur vie s'il le faut !

Le 14 août 2014, l'armée camerounaise a été réorganisée par le président de la République Paul Biya, chef suprême des forces armées. Le commandement territorial de l'armée camerounaise est passé de trois à quatre Régions militaires interarmées (RMIA). En effet, à la troisième région militaire basée à Garoua dans le Nord, s'est ajoutée une nouvelle RMIA qui sera, elle, basée à Maroua, dans la région de l'Extrême-Nord. Une région en proie à des attaques périodiques de la secte islamiste Boko Haram, selon les explications officielles du gouvernement camerounais. De même, une nouvelle région de gendarmerie est également créée dans l'Extrême-Nord. La gendarmerie nationale est également organisée en quatre commandements territoriaux dénommés « région de gendarmerie ». Chaque région de gendarmerie a le même ressort territorial que la région militaire interarmées.

Autre nouveauté dans le dispositif sécuritaire là-bas, des bataillons d'intervention motorisée (BIM) seront créés. Les trois chefs-lieux de région du septentrion (N'Gaoundéré, Garoua, Maroua), ainsi que certaines zones névralgiques (Kousséri, Mora, Poli, Tibati), seront dotées des postes de commandement.

Dans les textes présidentiels, le commandant de secteur militaire, sous la responsabilité du commandant de la région militaire interarmées, voit ses pouvoirs renforcés. C'est lui qui assurera « *le contrôle, la surveillance et la protection des organismes, des établissements, des ateliers, des magasins, des dépôts et des infrastructures militaires ministériels communs ou spécialisés implantés dans le secteur et placés sous sa responsabilité* ».

Par ailleurs, des nominations aux postes de responsabilité dans l'armée camerounaise ont été également faites par Paul Biya. Ainsi, le président camerounais a choisi le colonel Jacob Kodji pour assurer le commandement par intérim de la quatrième RMIA. Le colonel Souleymanou Massakano est porté à la tête du commandement de la quatrième région de gendarmerie. La 41ème brigade d'infanterie motorisée basée à Kousséri (Extrême-Nord) est placée sous le commandement du colonel Roger Kuitche.

A Maroua, tous sont déjà sur le terrain et en action. Car le ministre délégué à la présidence de la République en charge de la Défense, Alain Edgar Mebe'e Ngo, procède aux installations depuis le 20 août 2014. Pour lui, « *la création de la 41ème BRIM avec poste de comman-*

LE NOUVEAU VISAGE DES POSTES DE COMMANDEMENT DES RÉGIONS MILITAIRES DU CAMEROUN

- Région du Centre et du Sud, poste de commandement : Yaoundé
- Région du Littoral, région du Sud-Ouest, région de l'Ouest, région du Nord-Ouest, poste de commandement : Douala.
- Région de l'Adamaoua, région du Nord (hormis le département du Mayo Louti), poste de commandement : Garoua
- Région de l'Extrême-Nord, département du Mayo Louti dans la région du Nord, poste de commandement : Maroua.

Les secteurs militaires dans les régions militaires interarmées :

Première région militaire interarmées, Yaoundé.
- Premier secteur militaire (SM1). Ressort territorial : région du Centre. Poste de commandement : Yaoundé.
- Septième secteur militaire (SM7), ressort territorial : région du Sud. Poste de commandement : Ebolowa.
- Huitième secteur militaire (SM8), ressort territorial : région de l'Est. Poste de commandement : Bertoua

Deuxième région militaire interarmées, Douala.
- Deuxième secteur militaire (SM2). Ressort territorial : région du Littoral. Poste de commandement : Douala
- Sixième secteur militaire (SM6). Ressort territorial : région du Nord-Ouest, poste de commandement : Bamenda
- Neuvième secteur militaire (SM9). Ressort territorial : région de l'Ouest, poste de Commandement : Bafoussam
- Dixième secteur militaire (SM10). Ressort territorial : région du Sud-Ouest, poste de commandement : Buea

Troisième région militaire interarmées, Garoua.
- Troisième secteur militaire (SM3). Ressort territorial : région du Nord. Poste de commandement : Garoua.
- Cinquième secteur militaire (SM5), ressort territorial, région de l'Adamaoua, poste de commandement Ngaoundéré.

Quatrième région militaire interarmées, Maroua.
- Quatrième secteur militaire (SM4). Ressort territorial : région de l'Extrême-Nord. Poste de commandement, Maroua.

Source : décret présidentiel du 14 août 2014 réorganisant les RMIA

dement à Kousseri vise à resserrer le dispositif de défense dans la zone de prédilection des menées terroristes de la secte islamiste Boko Haram et à rapprocher le commandement de la zone de contact pour un meilleur suivi des actions sur le terrain ». Il a donc instruit à tous les nouveaux promus de défendre avec acharnement les intérêts du Cameroun et de ses populations.

« *Vous devez vous investir sans ménagement pour détruire et réduire cette secte à sa plus simple expression. Vous n'avez pas le choix. Vous devez réussir ou c'est vous qui allez disparaître* », a lancé Mebe'e Ngo le 20 août dernier à Maroua aux colonels Jacob Kodji et Souleymanou Massokano, respectivement installés dans leurs nouvelles fonctions de commandant par intérim de la région militaire interarmées n° 4 (RMIA4) et de commandant de la 4ème région de gendarmerie. Il leur a recommandé d'être des chefs « *irréprochables* ». « *Soyez proches de vos hommes et en permanence sur le terrain* », leur a-t-il suggéré.

Il faut relever que c'est depuis Paris que Paul Biya a entrepris la réorganisation du commandement militaire territorial, la réorganisation de la gendarmerie nationale et la nomination de ces officiers supérieurs au Ministère de la défense. C'était au lendemain de l'audience qu'il a accordée au ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian. Dans tous les cas, le ministre délégué camerounais à la Défense, Alain Edgar Mebe'e Ngo, justifie que cette réorganisation de l'armée, avec notamment l'éclatement de la troisième RMIA, le commandement militaire a été « *ramené au plus près de la menace* ». Soit.

Abdelaziz Hamed

Pour les investisseurs étrangers, « *les autorités administratives et locales renforcent les mesures sécuritaires* »

Boubakary Abdoulaye, le Délégué régional du Ministère du Commerce pour l'Extrême-Nord, explique que malgré la situation peu reluisante, tout est mis en œuvre pour que les affaires prospèrent. Ce qui attire les investisseurs étrangers. Le dernier en date, le Nigérian Dangote qui s'y est rendu.

Vu la situation sécuritaire préoccupante dans la région de l'Extrême-Nord, quelles sont les dispositions prises en faveur des investisseurs étrangers ?

Le gouvernement, à travers le Ministère de la défense, a pris certaines mesures sécuritaires suite aux attaques de Boko Haram et surtout depuis l'enlèvement des dix Chinois sur la Nationale N°1, Waza-Kousseri. La réalité, c'est que certaines ambassades ont classé la région de l'Extrême-Nord comme zone rouge. Cette situation a créé une sorte de panique chez bon nombre des investisseurs. Le gouvernement a pris la chose au sérieux et s'y attelle dans le but de renforcer davantage la sécurité afin de garantir la sécurité des investisseurs étrangers.

Boubakary Abdoulaye : « *Il n'y a pas de panique en la demeure au point de décourager les investisseurs de rester ou de venir explorer la région.* »

Mais la situation paraît inquiétante Monsieur le délégué…

Pas du tout, rassurez-vous. Notons que cette région a un niveau de développement très bas. Ici on a vraiment besoin des investissements, surtout étrangers qui vont rehausser non seulement l'image de notre région, mais permettre une économie variée et de qualité. Au Ministère du commerce, nous observons jusque-là que les activités des grands investisseurs étrangers, ou du moins de leurs représentants, ne sont pas menacées au niveau de la région. C'est d'ailleurs ce que le gouvernement souhaite dans la politique pour l'émergence en 2035.

Quelle est la garantie pour ces investisseurs qui pourraient être paniqués ?

Ils n'ont pas besoin de l'être. Les mesures prises par le gouvernement font que ses investisseurs sont toujours les bienvenus et le gouverneur de la région de l'Extrême-Nord l'a relayé lors de la réunion qu'il a présidée le 25 août 2014. Il n'y a pas de panique en la demeure au point de décourager les investisseurs de rester ou de venir explorer la région. L'Extrême-Nord est encore une zone à risque zéro à ce niveau. C'est aussi un marché potentiellement de plus de quatre millions d'habitants. Un atout intéressant pour les investisseurs, car c'est le potentiel du marché qui est le premier facteur

Boubakary Abdoulaye, le Délégué régional du Ministère du Commerce pour l'Extrême-Nord : « *La réalité, c'est que certaines ambassades ont classé la région de l'Extrême-Nord comme zone rouge. Cette situation a créé une sorte de panique chez bon nombre des investisseurs.* »

d'attraction. Car, le marché local attire les investissements et investisseurs étrangers. Le chef de l'Etat a parlé des mesures sécuritaires lors de son dernier déplacement. Et les autorités administratives et locales sont en train de renforcer ces mesures. Le renfort en matériel et en ressources humaines se multiplie chaque jour. Le combat aux frontières gagne en force et en intensité. Bien que n'ayant pas la qualité de le dire, les informations qui nous parviennent des frontières sont bonnes. Tout cela est rassurant. De même, nous avons reçu dernièrement une mission de sensibilisation du Comité central du RDPC qui a rappelé qu'il y a une menace, mais c'est une situation qui ne doit pas décourager les investissements. Il est important de le rappeler, afin de souligner fortement que pour le moment, nous n'avons pas de problème particulier par rapport aux investissements étrangers dans la région de l'Extrême-Nord.

A ce sujet, quel état des lieux faites-vous de cette catégorie d'investisseurs dans votre région ?
Particulièrement pour nous, ce sont ceux qui font le commerce qui nous intéressent. Notamment, les filiales des grandes structures. Nous avons des Chinois dans la ville de Maroua et ailleurs. De même, il y a quelques jours, nous avons été saisis par un grand investisseur Nigérian. On l'appelle Dangote. Il veut s'investir dans le commerce du ciment importé en grande quantité. Nous l'avons reçu ici avec mon collègue de la Douane pour échanger. Il est donc en train de prendre des mesures pour que son produit arrive et soit commercialisé dans la région de l'Extrême-Nord. Cela veut donc dire que malgré ces petites secousses, les investisseurs sont attirés, ils ne sont donc pas menacés. Il faut aussi retenir que le business c'est le risque, il faut prendre le risque pour capitaliser le gain.

Que dire à ceux qui hésiteraient à prendre ce risque d'investir ?
A ce moment, dans la région de l'Extrême-Nord, je peux dire sans risque de me tromper qu'il est bon de prendre le risque d'investir. Il y a plusieurs attractions. Bien plus, nous avons des opérateurs économiques étrangers qui manifestent un intérêt réel pour notre région. Je peux citer les Turcs. Ils sont en train de nouer des partenariats avec nos commerçants locaux. Et ceux qui pourraient prendre l'initiative sont les bienvenus. Nous avons également des Américains et des Européens. Avec le récent sommet Afrique/Etats-Unis, il y a eu des opérateurs Camerounais qui ont échangé et noué des contacts très intéressants avec leurs collègues des Etats-Unis. D'ailleurs, c'est pour favoriser ses échanges que l'aéroport de Maroua-Salak est devenu Aéroport international. C'est dans le but de booster davantage le business à l'échelle internationale entre cette région et les pays étrangers. La situation actuelle est un mauvais vent qui va très vite passer, elle sera bientôt derrière nous.

Propos recueillis par
Joël NGUEMKANE

Omer Faruk Doğan : « *Beaucoup de candidats turcs sont en procédure d'investissement au Cameroun* »

L'ambassadeur de Turquie au Cameroun dresse l'Etat de la coopération Turquie-Cameroun et profite de l'occasion pour présenter la foire des investisseurs turcs, qui se tient à Yaoundé au mois de septembre 2014.

Investir au Cameroun : M. l'Ambassadeur, vous organisez à Yaoundé au Cameroun, du 24 au 27 septembre, une foire des investissements turcs au Cameroun. Environ 59 entreprises turques sont annoncées. Quel est l'objectif de cette foire ?

Omer Faruk Doğan : Tout d'abord ce n'est pas une foire préparée au hasard. Rappelons que lors de son arrivée au Cameroun en mars 2010, le président turc a prononcé des mots en s'adressant à la communauté camerounaise. « *Nous sommes là pour partager, nous sommes là pour donner et non pas pour prendre* », a-t-il dit. Notre mission est donc de prouver ce qu'avait dit notre président. Depuis cette époque-là, nous avons approfondi toutes nos relations afin que nous puissions créer un échange entre le Cameroun et la Turquie d'une façon gagnant-gagnant. Nous avons mis sur pied un comité mixte économique à Ankara au mois de juin. Nous avons conclu que les deux parties, les entrepreneurs turcs et les entrepreneurs camerounais, doivent se connaître pour créer des partenariats, pour bénéficier et profiter de l'expérience et des potentiels qui existent ici au Cameroun. Nous le savons tous, le Cameroun a beaucoup de potentiel dans divers secteurs (secteur agricole, secteur hydro-électrique, coton, textile…). Il y a beaucoup de matières premières de l'agro-industrie qui ne sont pas encore suffisamment bien utilisées ici au Cameroun.

« Ce que je préfère, c'est la création des partenariats pour développer l'économie camerounaise. »

IC : Il faut donc rentabiliser tout cela…

OFD : Cette foire est prévue pour que l'on puisse renforcer les échanges, les liens entre les entrepreneurs camerounais et turcs. Ceci afin de coopérer, afin d'utiliser le savoir-faire turc pour augmenter la production ici au Cameroun.

C'est pour cela qu'on est en train de préparer une exhibition de produits turcs avec la présence des entrepreneurs turcs. Mais attention, dans un complexe construit par un entrepreneur turc et offert au Cameroun. Le centre d'exhibition à la zone industrielle de Yaoundé sera offert au Cameroun. La nature de la coopération consiste à construire d'abord le complexe de l'événement, ensuite à offrir aux entrepreneurs camerounais la possibilité de faire des exhibitions, de faire des échanges et de faire tout ce qui va être utile pour développer l'économie camerounaise. Nous n'allons pas nous limiter là. Au mois d'octobre, comme convenu pendant le comité mixte économique, on va préparer une mission camerounaise qui se rendra à Istanbul. Cette fois-ci, la chambre de commerce d'Istanbul va offrir tous ces moyens aux autorités camerounaises de se présenter aux entrepreneurs turcs, de les inviter, d'attirer leur attention pour venir investir ici au Cameroun. Donc, le but principal de ces deux événements, c'est de créer un partenariat à long terme qui va permettre densifier les relations entre deux parties.

« Je peux vous dire que sept jours sur sept, il y a des avions qui viennent d'Istanbul pour le Cameroun et les avions sont tous complets. »

IC : En ce moment, quelle est la typologie des entreprises turques présentes au Cameroun ?

OFD : Actuellement, nous avons diverses entreprises au Cameroun. En premier lieu, Turkish Airlines qui a ouvert aux Camerounais 269 points du monde à travers Istanbul. Si le Cameroun veut s'intégrer à travers le monde, s'il veut s'industrialiser et s'arrimer aux standards internationaux, il faut pouvoir aller voir ce qui se passe ailleurs, créer des partenariats dans divers endroits du monde. Nous ne pouvons pas dire que seule la Turquie peut être le partenaire stratégique du Cameroun. Il faut que le Cameroun crée des alternatives de partenariats pour créer une forte concurrence et pour baisser les coûts. Dans le domaine des BTP par exemple, avec l'apport de Turkish Airlines, plusieurs autres entreprises constructrices ont déjà participé à différentes offres publiques et les prix ont déjà chuté d'environ 30% par exemple dans le domaine de la construction des routes et des bâtiments. Malheureusement, le secteur des bâtiments n'est pas encore bien établi ici au Cameroun. Mais à présent, nous avons plusieurs constructeurs de logement sociaux qui sont très intéressés au Cameroun et qui sont en train de d'apprendre à connaître et à créer les partenariats avec les entreprises locales.

IC : Peut-on avoir quelques noms d'entreprises turques autres que Turkish Airlines ?

OFD : Nous avons Eser Holding Group qui construit des routes ; Ustay Group qui a eu l'offre publique pour la réhabilitation de la SONARA ; nous avons Medicam qui est une entreprise qui va produire le ciment à Douala en coopération avec une entreprise camerounaise. Vous savez que le ciment est un produit stratégique pour le développement du Cameroun, alors nous allons produire le ciment pour le Cameroun. En dehors de cela, nous avons des restaurants comme par exemple Istanbul restaurant ici à Yaoundé qui fait de la cuisine turque ; nous avons des constructeurs de meubles ici à Yaoundé, qui peuvent construire des meubles selon votre choix. Il y a aussi des entreprises qui fabriquent les matelas. Et ce n'est pas tout, beaucoup de candidats turcs sont encore en procédure d'investissement. Par exemple, il y a un nouvel investisseur turc dans le domaine du calcaire et des pierres pour les bâtiments et les routes. En

ce moment, on casse les pierres toujours à la main au Cameroun. Il va donc créer une unité qui va concasser les pierres et les fournir aux gens qui en ont fortement besoin.

IC : A combien estime-t-on le nombre de Turcs présents au Cameroun ?
OFD : Ecoutez, l'estimation ne va pas nous servir. Si je vous dis des milliers, cela ne servira pas à grand-chose. L'essentiel ce sont les réalisations. Je peux vous dire que sept jours sur sept, il y a des avions qui viennent d'Istanbul pour le Cameroun et les avions sont tous complets. Et la plupart sont des entrepreneurs ou ce sont des entrepreneurs camerounais qui vont à Istanbul pour chercher des partenariats ou pour acheter des produits turcs. Ce que je préfère, c'est la création des partenariats pour développer l'économie camerounaise. Ceci afin qu'on puisse produire ici au Cameroun, pour renforcer la position plaque tournante du Cameroun dans la sous-région. Car, quand nous disons le Cameroun, ce n'est pas seulement le Cameroun. Le Cameroun s'adresse à 300 millions de consommateurs dans sa région en Afrique centrale. C'est un fort potentiel, c'est un caractère économique précieux dont tout d'abord les Camerounais devraient prendre conscience et profiter.

IC : En quelques mots, comment dressez-vous l'état de la coopération Cameroun-Turquie ?
OFD : Nous avons de forts liens. Actuellement, nous avons douze accords qui font la base de notre coopération. Dans un très proche avenir, je sais que nous allons aller au-delà de vingt accords qui vont renforcer notre présence dans divers secteurs d'activité. Et je sais qu'avoir un très fort lien, avoir des relations profondes n'est pas suffisant pour établir des réalisations. Il faut que les vœux et les approches soient orientés vers les réalisations. Donc, que ce sont les mécanismes de décisions qui entrent en vigueur. Ces mécanismes aussi doivent être efficaces, doivent être encouragés à prendre des fortes décisions pour qu'on puisse créer de grandes réalisations, afin d'aboutir à l'émergence camerounaise à l'horizon 2035, comme le souhaite son excellence le président Paul Biya.

La Turquie importe chaque année environ un million de tonnes de coton. Le Cameroun a le potentiel de produire deux millions de tonnes par an.

IC : Il y a quelques mois vous avez indiqué dans un media que le Cameroun et la Turquie sont des grands pays producteurs qui se complètent. Comment se matérialise cette complémentarité, notamment côté camerounais ?
OFD : Oui, c'est juste. Essayons de voir quels sont les éléments qui nous prouvent que ce sont deux économies complémentaires. La Turquie importe chaque année environ un million de tonnes de coton. Le Cameroun a le potentiel de produire deux millions de tonnes par an. Actuellement, nous sommes à deux cent quarante mille tonnes. Cela veut dire que seule la Turquie est suffisante pour tirer le coton du Cameroun. Vous voyez, le cacao ? C'est impossible de le produire en Turquie ; le café ? C'est impossible de le produire en Turquie ; le caoutchouc qui est une matière première très forte de l'industrie, c'est impossible de le produire en Turquie ; l'huile de palme qui est utilisée dans diverses secteurs, nous ne pouvons pas la produire en Turquie ; le sésame ne peut pas être produit en Turquie ; l'ananas ne peut pas être produit en Turquie ; la mango ne peut pas être produit en Turquie ; les mangues et les papayers ne peuvent pas être produits en Turquie. Vous voyez les complémentarités. On a beaucoup d'exemples. Ici au Cameroun nous avons un très fort potentiel d'hydro-électricité et en Turquie nous avons une très forte expérience dans les constructions des barrages hydro-électriques. Vous voyez que cela se complète. Nous avons une très forte capacité de construction dans le domaine des infrastructures : routes, lignes de train, barrages, lignes d'arrosage, etc. Nous avons cette expérience qui manque au Cameroun. Vous voyez donc que nos économies se complètent. C'est donc une forte coopération, qui va nous permettre de parvenir aux réalisations.

IC : Combien de demandes de visa par jour pour la Turquie recevez-vous ici à l'ambassade à Yaoundé ?
OFD : Cela dépend. Il y a des jours où cela monte à cinquante demandes par jour. C'est fort. Mais, ce que nous voulons, c'est protéger les Camerounais. Il faut distinguer les sérieux de ceux qui cherchent des aventures. Nous n'avons pas le luxe de laisser les Camerounais qui cherchent les aventures. Nous sommes obligés d'être sérieux, nous sommes obligés de les protéger de tous les risques qui les attendent à l'étranger.

IC : Les conditions d'obtention des visas sont-elles accessibles ?
OFD : Prouver sa sérosité est suffisante pour obtenir un visa. Cela dépend du secteur dans lequel on est. Mais, de manière générale, quand on est vraiment sérieux, c'est facile d'obtenir son visa, ce n'est pas difficile.

Propos recueillis par
Beaugas-Orain Djoyum

GESTION PUBLIQUE

Forte croissance des échanges commerciaux entre le Cameroun et la Côte d'Ivoire en 2013

Au 31 décembre 2013, les échanges commerciaux entre le Cameroun et la Côte d'Ivoire ont atteint 155,3 milliards de francs CFA, contre 11 milliards de francs CFA seulement à fin 2011, et 33 milliards de francs CFA au 31 décembre 2012, a révélé l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en fin de séjour au Cameroun, Adama Dosso. C'était au cours d'une visite d'au revoir à la Directrice générale de l'Agence de promotion des investissements (API), Marthe Angeline Mindja.

Depuis deux ans, en effet, la coopération économique entre la Côte d'Ivoire et le Cameroun a pris un coup d'accélérateur, avec la réactivation, en mars 2014, de la commission mixte entre les deux pays, après 33 ans d'hibernation. Au cours de ces assises tenues à Abidjan, le Cameroun et la Côte d'Ivoire ont d'ailleurs conclu dix accords de coopération économique. En octobre 2013 à Douala, la capitale économique camerounaise, la Côte d'Ivoire a organisé la seconde édition de « la semaine ivoirienne au Cameroun » à laquelle ont pris part 50 exposants.

737 milliards de francs CFA de recettes fiscales collectées au premier semestre 2014

Au 30 juin 2014, la Direction générale des impôts du Ministère des finances (DGI) a mobilisé des recettes d'un montant total de 737 milliards de francs CFA, contre des prévisions de 657 milliards de francs CFA. Ce qui correspond à un dépassement des prévisions de 80 milliards de francs CFA. Par rapport à l'année 2013, cette performance est en hausse de 135 milliards de francs CFA, la DGI ayant collecté seulement 602 milliards de francs CFA sur la même période l'année dernière.

A mi-parcours de l'année budgétaire, les recettes engrangées jusqu'ici dépassent 50% de l'enveloppe globale attendue en fin d'année, laquelle s'élève à 1240 milliards de francs CFA. Suffisant pour qu'à la DGI, l'on prédise une atteinte des objectifs budgétaires en fin d'année, malgré les récentes réductions de taxes prescrites par le chef de l'Etat, au lendemain de la révision à la hausse des prix des carburants à la pompe, ainsi que du gaz domestique.

Le chinois CITIC Group recherche des opportunités d'investissement au Cameroun

Une délégation de six responsables de la firme chinoise CITIC Group Corporation, conduite par son président Afrique et vice-président Monde, Liu Guigen, a été reçu au palais de l'Unité au mois de juillet 2014 par le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya.

Le groupe chinois, qui est spécialisé dans les investissements et le financement des projets, notamment à travers sa filiale China CITIC Bank, a-t-on appris, lorgne sur les secteurs tels que les infrastructures, le logement social et la construction du chemin de fer.

Le groupe chinois pourrait, en effet, apporter sa contribution à la mise en œuvre du plan ferroviaire national conçu par le gouvernement camerounais, et qui nécessite des financements d'un montant total estimé à 15 000 milliards de francs CFA.

4 milliards FCFA de la Corée pour la formation et l'amélioration du système des marchés publics

L'ambassadeur de la Corée du Sud au Cameroun, Cho June-Hyuck, et le ministre camerounais de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumesssi, ont signé le 1er juillet 2014 à Yaoundé, la capitale du pays, un accord de financement d'un montant total de 4 milliards de francs CFA (environ 8 millions de dollars).

Il s'agit, apprend-on, de deux financements distincts de 3,2 milliards de francs CFA et de 800 millions de francs CFA, destinés à la construction et à l'équipement d'un Institut national de formation professionnelle, d'une part, et, d'autre part, à l'amélioration du système camerounais de passation des marchés publics, au moyen de l'introduction de l'usage de l'internet.
Cette révolution attendue dans le système des marchés publics, baptisée e-procurement, avait été officiellement lancée en février 2014, entre le gouvernement camerounais et l'Agence de coopération internationale coréenne (Koica). Son opérationnalité attendue en 2015 devrait permettre, apprend-on, à tout soumissionnaire de marchés publics, à partir de son ordinateur et de sa connexion Internet, d'avoir accès aux dossiers d'appels d'offres pour se renseigner sur les modalités de soumission, et plus tard envoyer son dossier par le même canal. Ce qui devrait garantir, selon les initiateurs du projet, fiabilité et célérité dans le processus.

Le Cameroun vise 2 millions d'arrivées de touristes en 2015

Qualifié d'Afrique en miniature à cause de la concentration de toutes les spécificités du continent noir sur son territoire, la République du Cameroun escompte 2 millions d'arrivées de touristes sur son sol en 2015, selon le Premier ministre camerounais, Philémon Yang, qui a révélé cette ambition à l'occasion de l'inauguration récente d'un nouveau complexe hôtelier privé dans la capitale du pays.

Déclaré « destination touristique » (pays qui accueille au moins 500 000 touristes chaque année, ndlr) par l'Organisation mondiale du tourisme en 2010, le Cameroun, selon les statistiques du Ministère du tourisme et des loisirs, a accueilli, à fin novembre 2013, un total de 912 000 touristes, contre 817 000 à la fin de l'année 2012. Ce qui équivaut à une augmentation de près de 100 000 touristes en un an, soit 10% de plus. Des statistiques qui auraient pu être plus reluisantes, n'eut été l'insécurité qui règne dans la partie septentrionale du pays, où est concentrée une bonne partie des sites, du fait des attaques répétées de la secte islamiste nigériane Boko Haram.

Afin d'augmenter la part du tourisme dans la formation du PIB du pays, laquelle contribution est actuellement estimée à 1% seulement, le gouvernement camerounais s'est engagé dans des projets d'envergure, à l'instar de l'aménagement de nouveaux circuits touristiques, notamment dans la région de l'Extrême-Nord. Il en est de même pour la construction d'un gigantesque complexe touristique dans la localité de Yoyo, dans la région du Littoral. Ce projet d'un montant prévisionnel de 1000 milliards de francs CFA sera réalisé avec le concours du groupe britannique Ruwaad, une entreprise contrôlée par des Emiratis.

AGRO

PHP veut créer 800 hectares de bananeraies à Dehane, dans le Sud-Cameroun

En plus des 3000 hectares qu'elle exploite déjà dans le département du Moungo, dans la région du Littoral, la Société des plantations du Haut Penja (PHP), entreprise agroalimentaire contrôlée par la Compagnie fruitière de Marseille, envisage de créer une nouvelle bananeraie sur une superficie de 800 hectares dans la localité de Dehane, située dans le département de l'Océan, région du Sud du Cameroun. L'information est révélée dans un appel d'offres publié le 7 juillet 2014 par cette entreprise agro-industrielle, et relatif à « *l'acquisition d'ensembles complets de matériels d'irrigation sous frondaison* ».

« *La PHP est actuellement en phase d'extension de ses plantations de bananes à Dehane. Cette extension se fera en plusieurs phases, sur un projet global de 800 hectares. Dans la première phase, il est envisagé d'irriguer 52 hectares. Pour ce faire, nous avons besoin de matériel sous frondaison pour l'installation des surfaces en préparation* », précise l'appel d'offres en deux lots, dont l'un porte sur la modernisation du système d'irrigation des plantations de l'entreprise dans le département du Moungo.

Leader de l'industrie de la banane au Cameroun avec 45% de la production nationale, la PHP a exporté 55 518 tonnes de bananes sur les 133 000 tonnes vendues à l'étranger par le Cameroun au premier semestre 2014. Sa production annuelle est estimée à 120 000 tonnes, selon l'Association bananière du Cameroun (Assobacam).

Près de 133 000 tonnes de bananes exportées au premier semestre 2014

Selon l'Association bananière du Cameroun (Assobacam), près de 133 000 tonnes de bananes dessert ont été exportées depuis le début de l'année 2014. Le plus gros de ces exportations est le fait de la Société des plantations du Haut Penja (PHP).

La Cameroon Development Corporation (CDC), seule entreprise publique de production de la banane, qui est cependant en partenariat avec l'Américain Del Monte, est jusqu'ici le 2ème plus gros exportateur, avec 43 599 tonnes de bananes exportées à fin juin 2014.

Selon les statistiques de l'Assobacam, les plus grosses exportations ont eu lieu au mois de mai 2014, qui totalise 27 448 tonnes exportées, contre à peine 14 000 tonnes pour le mois de juin, le moins prolifique en termes d'exportations de bananes.

Le résultat net 2013 de la société des palmeraies de la Ferme suisse en hausse de plus de 150%

Le résultat net après impôts de la Société des palmeraies de la Ferme suisse, entreprise agro-industrielle qui exploite le palmier à huile dans la région du Littoral au Cameroun, a culminé à 385,8 millions de francs CFA au 31 décembre 2013, apprend-on dans les états financiers de synthèse que vient de publier la société. Ce qui correspond, révèlent les chiffres officiels de l'entreprise, à une augmentation de plus de 150%, le même résultat ayant été de 145,9 millions de francs CFA sur la même période en 2012.
A l'origine de cette hausse substantielle des bénéfices, fait observer un expert du secteur, la hausse des prix de l'huile de palme sur le marché international, surtout au second semestre 2013.

60 centres de formation en agriculture en gestation

Intervenant le 2 août 2014 sur la chaîne de télévision panafricaine, Africa 24, le ministre camerounais de l'Agriculture et du Développement rural (Minader), Essimi Menyé, a annoncé la création prochaine de 60 centres de formation agricole dans la logique de la National Cocoa Academy, afin de renforcer les capacités des jeunes camerounais dans les différents métiers de la chaîne de production agricole.

« *Les décrets y relatifs devraient être signés bientôt. Nous les avons préparés et envoyés dans les services du Premier ministre. Avec cela, nous pourrons former plusieurs jeunes et l'élite agricole dans diverses spécialités* », a déclaré le ministre camerounais de l'Agriculture et du Développement rural.

Par ailleurs, le ministre Essimi Menye a annoncé un ensemble de projets visant à renforcer le secteur agricole, notamment celui permettant aux producteurs de certaines filières (maïs, manioc et sorgho) de pouvoir trouver des acheteurs pour leurs produits. Ce projet, a-t-on appris, bénéficie de l'appui d'une banque commerciale et de certaines entreprises implantées dans le pays, et sera financé par la Banque mondiale, à hauteur de 50 milliards de francs CFA.

Pour rappel, pays autosuffisant sur le plan alimentaire dans les années 80, le Cameroun a progressivement glissé vers le statut d'importateur d'aliments. Selon des statistiques de 2012, l'agriculture qui occupe 70% de la main d'œuvre active du pays (soit 4,9 millions d'habitants) ne contribue qu'à hauteur de 20% à la formation du produit intérieur brut (PIB).

Une situation qui se traduit par l'appauvrissement des populations rurales, principaux acteurs du secteur agricole. A côté des mesures annoncées par le ministre de l'Agriculture, le gouvernement du Cameroun met en œuvre un certain nombre de projets visant à renforcer le potentiel de la production agricole, comme la création des agropoles, la création en cours d'une banque agricole ou encore l'accompagnement de producteurs dans le cadre de programmes pilotés par le Ministère de l'agriculture et du développement rural (Minader).

Idriss Linge

Cacao-café : avec l'appui de l'UE, le Cameroun créera 33 pépinières modernes

Le Programme de relance de la productivité agricole, dans sa composante relance des filières cacao-café (PAPA-RFCC), vient de lancer un appel d'offres, en vue de l'attribution d'un marché relatif à l'installation de 33 pépinières modernes de cacaoyers et de caféiers destinées aux organisations professionnelles des producteurs, dans les bassins de production du Cameroun.

Ce marché, apprend-on, est financé par l'Union européenne, sur le Fonds européen de développement (FED). Les offres, indique Alain Yagmpam, le régisseur et chef de ce projet, étaient attendues au plus tard le 12 août 2014, au siège du PAPA-RFCC à Yaoundé, la capitale camerounaise.

Les pépinières qu'envisage d'installer ce programme du gouvernement camerounais devraient contribuer à limiter, voire à résorber, les problèmes d'indisponibilité et de qualité du matériel végétal, cités parmi les maux qui minent les filières cacao-café au Cameroun.

FINANCES

Sept banques désignées dans le comité de suivi du plan d'urgence gouvernemental

Selon un décret signé le 21 juillet 2014 par le Premier ministre camerounais, Philémon Yang, sept banques et institutions financières privées camerounaises et étrangères vont siéger au sein du comité technique chargé de la mise en œuvre et du suivi du plan d'urgence du gouvernement. Il s'agit de la Standard Chartered Bank, de la Deutsch Bank Madrid, du groupe marocain Alliance, de la BICEC, de la SCB Cameroun, de la Banque atlantique et de la Société générale Cameroun.

Aux côtés de représentants des administrations publiques concernées par ce plan triennal, ces institutions bancaires nationales et étrangères, apprend-on, vont contribuer à la « *mise en œuvre et au suivi de l'exécution des actions prioritaires retenues par le gouvernement autour des volets sectoriels* » tels que la santé, l'agriculture et l'élevage, les infrastructures routières, l'énergie, l'eau, l'urbanisation et la sécurité dans les grandes villes.

Globalement, ce comité technique élargi au secteur privé s'attellera à « *identifier et arrêter les projets spécifiques à réaliser, leur implantation géographique, en cohérence avec les volets sectoriels ; conduire les négociations avec les partenaires techniques et financiers du gouvernement, en vue de la mobilisation des fonds nécessaires à la mise en œuvre du plan d'urgence ; sélectionner les petites et moyennes entreprises (PME) camerounaises éligibles à la mise en œuvre du plan d'urgence, sur la base des critères objectifs… ».*

Pour la première fois, le Cameroun fait carton plein sur des OTA à la BEAC

Au terme de sa première opération d'émission d'obligations du Trésor assimilables (OTA) de l'année 2014, sur le marché de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), le 6 août 2014, le Trésor public camerounais a obtenu un taux de souscription de 191,55%. Officiellement, les investisseurs ont proposé 19,155 milliards de francs CFA, alors que l'Etat du Cameroun n'avait besoin que d'une enveloppe comprise entre 5 et 10 milliards de francs CFA.

Il s'agit de la plus grosse performance réalisée sur les obligations du Trésor camerounais sur le marché des titres publics de la BEAC, puisque, pour la première fois, les bornes inférieure et supérieure de l'enveloppe sollicitée par l'Etat ont été largement dépassées. Selon le Ministère des finances, les 10 milliards collectés serviront à la réalisation de trois projets routiers.

Le Nigérian Udom Isong remplace Georges Wega au poste de DG d'UBA Cameroun

Le groupe bancaire nigérian United Bank of Africa (UBA), vient de nommer le Nigérian Udom Isong au poste de Directeur général (DG) de sa filiale camerounaise, en remplacement de Georges Wega, débauché par la Société générale Cameroun. DG d'UBA au Congo Brazzaville jusqu'à cette mutation au Cameroun, le banquier nigérian Udom Isong a, pendant un temps, occupé le poste de DGA d'UBA Cameroun, et connaît donc très bien la filiale qu'il est désormais appelé à diriger.

Pour rappel, l'ancien DG d'UBA Cameroun, Georges Wega, a été recruté fin juin 2014 par la SG Cameroun, au moment même où la filiale camerounaise de ce groupe bancaire français faisait face à un mouvement d'humeur des employés, qui réclamaient, entres autres exigences, le limogeage du DG français Jean Philippe Guillaume, accusé de bafouer les droits des travailleurs.

L'assureur camerounais Chanas au bord du gouffre

Les pertes enregistrées en 2013 par Chanas Assurances, le mastodonte du secteur des assurances au Cameroun, approcheraient la somme de 2 milliards de francs CFA, apprend-on de bonnes sources. Selon nos informations, « *le leader camerounais de la branche IARDT paye là le prix de son instabilité managériale au cours de ces dernières années* ».

En effet, depuis bientôt deux ans, un bras de fer s'est fait jour au sein de l'équipe dirigeante et du conseil d'administration de Chanas Assurances, créant un climat délétère entre les principaux actionnaires de la compagnie, le tout sur fond d'injonctions et de menaces de sanctions du régulateur du secteur des assurances en Afrique centrale et de l'Ouest, la CIMA.

Le pic de cette bataille entre Mme Cassalegno, l'ex-PDG, et les autres actionnaires de Chanas (notamment la SNH), pour le contrôle de cette compagnie, a été atteint en septembre 2013, avec l'éviction de la toute puissante PDG, contre son gré et en dépit des injonctions de la CIMA prescrivant la suppression du poste de PDG ; et la nomination d'un DG, en la personne d'Henri Ewélé. Cette reprise en main apparente de l'entreprise autrefois outrancièrement contrôlée par Mme Cassalegno ne durera finalement que le temps d'une rose. En effet, sept mois seulement après sa nomination, Henri Ewélé, fortement contesté par Jacqueline Cassalegno, bientôt 89 ans, sera limogé au profit d'Albert Pamsy, réputé très proche de celle qu'on a surnommé « la dame de fer ».

Cependant, cet ancien chef de la Division des assurances du Ministère des finances, arrivé à la tête de Chanas Assurances en avril 2014, ne saurait être comptable des pertes colossales cumulées par la compagnie. A l'analyse, ces pertes découlent du refus de Mme Cassalegno de conclure certains contrats, pour des raisons « personnelles », mais aussi de la rupture entre l'ex-PDG de Chanas et la Société nationale des hydrocarbures (SNH), actionnaire de taille et grand client de Chanas. Ce désaccord, a-t-on appris de bonnes sources, a d'ailleurs conduit à la décision de la SNH de résilier, pour l'exercice 2014 courant, tous ses contrats avec Chanas Assurances.

BRM

Citi Bank Cameroun augmente son capital pour le porter à 10 milliards FCFA

Le 24 juin 2014, la Citi Bank Cameroun a officialisé auprès d'un notaire de la ville de Douala, la capitale économique camerounaise, la décision de ses actionnaires de procéder à une augmentation du capital social de cette banque, à hauteur de 2,4 milliards de francs CFA, afin de le porter à 10 milliards de francs CFA. L'opération, a appris l'agence Ecofin dans une annonce légale publiée le 4 août 2014, s'est faite par incorporation au capital de la somme susmentionnée, prélevée sur « le compte report à nouveau ». Un prélèvement qui a été suivi, apprend-on, par « la distribution de 243 135 actions gratuites » aux actionnaires de cette institution bancaire à capitaux majoritairement américains.

Pour rappel, cette augmentation du capital de la Citi Bank Cameroun obéit à une exigence du régulateur du secteur bancaire en Afrique centrale, la COBAC, qui a enjoint toutes les banques de la zone CEMAC de porter leur capital social à au moins 10 milliards de francs CFA.

TELECOMS

L'opérateur des télécoms Camtel veut évaluer son risque de crédit chez Bloomfield

Selon un rapport d'analyse boursière émanant de Bloomfield Investment Corporation, la Cameroon Telecommunications (Camtel), l'opérateur public des télécoms dans le pays figure sur la liste des entreprises en cours de notation par cette agence panafricaine spécialisée dans l'évaluation du risque de crédit des entreprises et des institutions, dont le siège est à Abidjan, mais qui a ouvert un bureau à Douala, la capitale économique camerounaise.

Camtel pourrait ainsi devenir la première entreprise publique camerounaise à aller sur le marché financier national ou sous-régional à la recherche de capitaux pour ses projets d'investissement. Il en est ainsi du projet de backbone national et du Central African Backbone (CAB), qui visent respectivement à effectuer un maillage du territoire national et de la zone CEMAC à la fibre optique.

Bien que l'information sur cette quête de notation financière auprès de Bloomfield soit peu divulguée au sein de l'entreprise, l'on se souvient que Camtel, avec le Port autonome de Douala (PAD), la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP) et la Cameroon Water Utilities (CAMWATER), faisait partie des quatre entreprises publiques camerounaises ayant été conviées par le Ministère des finances, en décembre 2013, à un atelier d'information sur l'importance de la notation financière dans la recherche des capitaux.

Le Cameroun et le Brésil bientôt connectés par un câble de 5900 km de fibre optique

Le Directeur général de Camtel, David Nkotto Emane, annonce que « *les négociations sont assez avancées pour que le Cameroun soit le premier pays africain à avoir une connexion par câble sous-marin avec le continent sud-américain* ». Concrètement, révèle le DG de Camtel, le gouvernement camerounais travaille actuellement « *pour qu'un câble de 5900 km de fibre optique soit posé entre Kribi (dans le Sud du pays, ndlr) et Fortaleza au Brésil* ».

Le nouveau câble sous-marin annoncé par Camtel sera ainsi le quatrième à atterrir au Cameroun, après le WACS, posé par un consortium duquel faisait partie le groupe MTN ; le SAT3 que gère déjà Camtel ; Main One (en cours de construction), qui reliera le Cameroun et le Nigeria ; et ACE, que projette de tirer le groupe Orange. Officiellement, le Cameroun dispose à ce jour d'un réseau de 6000 kilomètres de fibre optique.

La station d'atterrissement du câble WACS officiellement rétrocédée à l'Etat

L'Etat du Cameroun a officiellement réceptionné la station d'atterrissement du câble West African System Cable (WACS) construit par MTN. Le ministre des Postes et Télécommunications, Jean Pierre Biyi Bi Essam, et le Directeur général de MTN Cameroon, Karl Toriola, ont signé l'acte de cession de cette infrastructure technologique le 24 juillet 2014 à Yaoundé.

Le WASC, long de 14 500 km, doté d'une capacité de 5,2 tbps, pour une longueur d'onde de 40 gbps, vient renforcer la capacité de télécommunication offerte au pays par le SAT-3, vieux de douze ans, et doté d'une capacité de 354 gbps. La station WACS, basée à Limbé, le chef-lieu de la région du Sud-Ouest, est évaluée, selon l'audit financier mené par le cabinet Axxis, à plus de 2 milliards de francs CFA.

Orange prépare la sauvegarde de son parc d'abonnés, en prévision de l'arrivée de Viettel

Face à des changements importants qui vont survenir sur le marché de la téléphonie mobile au Cameroun, l'opérateur français Orange envisage des actions visant à contenir les éventuelles conséquences pour sa rentabilité, peut-on observer à la lecture de la gestion de ses ressources humaines.

En effet, avec l'arrivée prochaine d'un nouvel opérateur (le vietnamien Viettel), et l'entrée en vigueur de la portabilité des numéros, Orange Cameroun se préoccupe désormais de son parc d'abonnés constitué à 98% de consommateurs prepaid. C'est-à-dire des clients sans contrat permanent.

Désormais, la filiale camerounaise souhaite animer et faire évoluer ses programmes de fidélité existants, faire évoluer la valeur client lui permettant d'accroître son revenu moyen par abonné, réaliser des plans mensuels de gestion clientèle et réduire le taux de churn. Pour cela, apprend-on, la filiale envisage d'engager un responsable marketing valeur et fidélisation.

Guéguerre entre actionnaires de Viettel Cameroun sur le nom commercial de l'entreprise

Nexttel ou CA Viettel ? Bien malin celui qui peut actuellement donner, avec certitude, le nom commercial avec lequel le 3ème opérateur de la téléphonie mobile au Cameroun, le Vietnamien Viettel, va enfin officiellement lancer ses activités en septembre 2014, après deux renvois successifs en janvier et mars 2014.

En effet, après les premiers désaccords entre actionnaires sur la répartition du capital de l'entreprise, puis celui sur la politique des ressources humaines à implémenter, les partenaires de cette entreprise des télécoms ne s'accordent pas, apprend-on, sur le nom commercial sous lequel le détenteur exclusif de la 3G au Cameroun (une prolongation jusqu'en 2016 de ce monopole est demandée par l'opérateur) devra opérer. Alors que la partie vietnamienne propose d'opérer sous la marque Nexttel, les partenaires camerounais suggèrent plutôt une mutation du nom initial, Viettel Cameroun, en CA Viettel.

L'équipementier chinois Huaweï ouvre sa première boutique au Cameroun

L'équipementier chinois des produits des télécoms Huaweï a procédé, le 3 juillet 2014 à Douala, à l'ouverture de sa toute première boutique dans le pays. Un espace dans lequel, apprend-on, sont commercialisés les produits de cet équipementier, tout en assurant aux clients le service après-vente.

L'ouverture de cet espace en plein centre commercial de la capitale économique, souligne un responsable de la filiale camerounaise de la firme chinoise, « *marque le lancement du mass market au Cameroun* », avec pour ambition affichée, apprend-on, de devenir le numéro un de la promotion et la commercialisation du smartphone dans le pays.

Présente au Cameroun depuis 2006, Huaweï, qui pointe dans le trio de tête des équipementiers et fournisseurs de solutions TIC dans le monde, a pris ses marques au Cameroun avec le lancement du CTphone, projet porté par l'opérateur public des télécoms Camtel. Un partenaire aux côtés duquel Huaweï a, par ailleurs, contribué à la pose des 6000 km de fibre optique dont dispose actuellement le Cameroun.

ENERGIE

La Banque mondiale couvre les risques d'Actis dans le secteur de l'électricité

Le Bureau de la Banque mondiale au Cameroun a annoncé le 14 juillet que l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), l'institution spécialisée dans les services d'assurance contre les risques politiques et l'amélioration des conditions de crédit, a décidé d'apporter son appui aux investissements du fonds d'investissements privé Actis LLP, dans le secteur de l'électricité au Cameroun.

Selon une décision prise par son conseil d'administration le 30 juin 2014, la MIGA accordera ainsi une garantie d'un montant de 180 millions $ (environ 82 milliards de francs CFA) à Energy Cameroon Coöperatief B.A, filiale d'Actis, dans le cadre de sa prise de participation au sein du capital de la Société nationale d'électricité (AES Sonel). L'assurance d'une durée de huit ans couvre les risques de restriction de transfert de devises, de guerre, de troubles civils et de rupture de contrat.

Dans le même temps, la MIGA a accordé à Globeleq Africa, autre filiale d'Actis, une assurance contre le risque de rupture de contrat couvrant une période maximale de 20 ans et d'un montant global de 145,7 millions $ (environ 66 milliards de francs CFA), pour sa prise de participation dans les centrales camerounaises de Kribi (216 mégawatts) et de la Dibamba (88 mégawatts).

Le Cameroun vise une production de 3000 mégawatts d'électricité à l'horizon 2020

Le ministre de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, a annoncé, au sortir d'une rencontre entre la BAD et les opérateurs économiques camerounais à Douala, que le Cameroun vise une capacité de production de 3000 mégawatts d'électricité à l'horizon 2020, grâce à « un programme de planification décennal qui part de 2010 à 2020 ».

Deuxième potentiel hydroélectrique en Afrique derrière la RD Congo, avec 12 000 MW, le Cameroun dispose actuellement d'une capacité installée d'un peu plus de 1200 MW seulement, pour une demande qui évolue annuellement entre 6 et 8%.

A l'effet d'inverser cette tendance, le gouvernement a lancé un vaste programme de construction d'infrastructures dans ce domaine. Il en est ainsi du barrage de retenue de Lom Pangar, le plus grand jamais construit dans le pays, dont la mise en service est annoncée pour 2015, tandis que ceux de Mekin et de Memvé'éle sont également en cours de construction.

EDF ouvre une représentation locale pour développer le projet de la centrale de Natchigal

Electricité de France (EDF) a inauguré le 9 juillet 2014 à Yaoundé, la capitale camerounaise, les locaux abritant sa représentation dans le pays. Cette inauguration est intervenue 24 heures seulement avant la signature, avec le gouvernement camerounais, d'un accord cédant à EDF (au détriment d'Alucam qui s'en est dessaisi) tous les droits pour le développement du projet de construction de la centrale hydroélectrique de Natchigal, dans la région du Centre.

D'une capacité de production de 400 MW d'électricité, cette centrale, qui sera opérationnelle à partir de 2019, coûtera environ 400 milliards de francs CFA. Elle est indispensable pour l'extension de l'usine d'Alucam, qui ambitionne de tripler sa production. Parmi les bailleurs de fonds du projet, la SFI est déjà dans les starting-blocks.

Trois traders suisses contrôlent près de 50% des achats du pétrole brut de la SNH

Dans un rapport intitulé « Les traders suisses, le pétrole africain et les risques d'opacité », publié le 20 juillet 2014, un groupe de trois organisations constitué de la Déclaration de Berne, Swissaid et du Natural Resource Governance Institute (US), révèle que trois traders suisses ont acheté, au cours de l'année 2013, près de 50% de la production pétrolière camerounaise revenant à la Société nationale des hydrocarbures (SNH). « *Au Cameroun, les traders suisses dominent les achats de pétrole brut à la Société nationale des hydrocarbures (SNH). Alors que les données du marché font ressortir que la compagnie pétrolière espagnole CESPA est le principal acquéreur unique du pétrole de la SNH, en 2013, les traders suisses Glencore, Vitol et Gunvor ont, ensemble, acheté près de la moitié du pétrole brut vendu par la SNH. Ces achats ont abouti au paiement à l'Etat camerounais, de près de 600 millions de dollars (environ 300 milliards FCFA), représentant 12% des recettes de l'Etat* », indique le rapport.

Vers la résiliation de l'alliance entre Bowleven et Petrofac sur le permis Etindé

Bowleven Plc, compagnie britannique d'exploration sur le pétrole et le gaz active en Afrique et opérateur de cinq blocs au Cameroun, a annoncé ce 15 juillet 2014 être parvenue à un accord « *mutuellement acceptable* » avec l'anglo-italien Petrofac, pour mettre fin à leur alliance stratégique. « *Ceci satisfait une des conditions de la transaction de l'amodiation* » entre le Russe Lukoil et New-Age sur le permis Etinde au Cameroun, annoncée le 24 juin dernier, a expliqué la compagnie cotée à Londres, précisant que la résiliation projetée est assujettie à l'achèvement de l'amodiation.

Bowleven, qui détient à 75% le permis, payera, selon cet accord, 9 millions de dollars (environ 4 milliards de francs CFA) à Petrofac, dès l'achèvement de la transaction de l'amodiation, comme règlement intégral et définitif avec, aussitôt, la fin de l'entente d'alliance stratégique. En fait, l'entente imposait à Bowleven de payer 15 millions de dollars, en cas de changement de son contrôle ou de transfert de ses intérêts dans le permis Etinde à une tierce partie.

Le Cameroun lance le recrutement du constructeur de l'usine de production du barrage de Lom Pangar

L'entreprise publique camerounaise Electricity Development Corporation (EDC), maître d'ouvrage du projet de construction du barrage de retenue de Lom Pangar, dans la région de l'Est du Cameroun, vient de lancer un avis à pré-qualification des entreprises intéressées par « le marché relatif à la conception, la fourniture, le montage et la mise en service de l'usine de pied de Lom Pangar et la pose du poste évacuateur ».

Les dossiers des soumissionnaires éligibles à ce marché, financé grâce à un prêt de la Banque africaine de développement (BAD), doivent parvenir à EDC au plus tard le 8 octobre 2014. Pour rappel, l'usine à construire au pied du barrage de Lom Pangar aura une capacité de production de 30 MW, et permettra d'électrifier de nombreux villages de la région de l'Est, grâce à l'installation d'une ligne de transport de 90 KV, d'une longueur d'environ 120 km, entre le site du barrage et la ville de Bertoua.

TRANSPORT

La construction d'un 3ème pont sur le fleuve Wouri dans les starting-blocks

Le Ministère camerounais des marchés publics vient de rendre public un appel d'offres international restreint à dix entreprises et groupements d'entreprises, pour la « *la réalisation des études de contournement de la ville de Douala, avec la construction d'un troisième pont sur le fleuve Wouri* ». Au rang de ces entreprises invitées à soumissionner, l'on dénombre deux groupements tunisiens (Scet-Tunisie-Didon Conseil et Comete-Luxan), le BET français Louis Berger, et des BET camerounais tels qu'Ecta BTP, Egis Cameroun, Sadeg, Beta Consult et Integc, tous en groupement avec d'autres sociétés étrangères.

Selon l'appel d'offres gouvernemental, la prestation consiste à « *effectuer une étude de faisabilité technique du projet de contournement de la ville de Douala et de la construction du 3ème pont sur le Wouri qui intègre les aspects socio-économiques et environnementaux du site ; élaborer des dossiers de consultation en vue de l'exécution du projet, de la maîtrise d'œuvre des travaux et de l'assistance au Maître d'ouvrage ; élaborer l'estimation financière (coût d'objectif) de l'opération* ».

Les soumissionnaires sont tenus, apprend-on, de déposer une caution de 35 millions de francs CFA, et de débourser 500 000 francs CFA pour l'achat du dossier d'appel d'offres. L'adjudicataire final de ce marché aura 26 mois pour l'exécuter, et empochera une enveloppe d'environ 1,8 milliard de francs CFA, montant prévisionnel du marché, selon le gouvernement. Les offres étaient attendues au Ministère des marchés publics, au plus tard le 27 août 2014.

Le lancement de cet appel d'offres intervient neuf mois seulement après le début effectif des travaux de construction du second pont sur le Wouri, dont la cérémonie officielle de la pose de la première pierre a été présidée par le chef de l'Etat camerounais le 14 novembre 2013. Construit par Sogea-Satom, cet ouvrage financé par l'AFD coûtera 110 milliards de francs CFA. Ce second pont sera long de 800 mètres, aura 2 km de voies de raccordement, une largeur de 25 mètres, cinq voies routières et deux voies ferroviaires.

Sogea Satom construira la pénétrante Ouest de Douala à 51 milliards FCFA

A l'issue d'un appel d'offres lancé en janvier 2014, l'entreprise française du BTP, Sogea Satom, vient d'être déclarée adjudicataire du marché pour la construction de la pénétrante Ouest de la ville de Douala, la capitale économique camerounaise.

Les travaux de cette route dureront 30 mois et coûteront 51 milliards de francs CFA, apprend-on. Les financements sont pourvus par l'Agence française de développement (AFD) et le gouvernement camerounais.

Longue d'environ 13 km, cette pénétrante permettra de décongestionner la circulation routière à la sortie Ouest de la capitale économique du pays, notamment pour les véhicules se rendant dans les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Pour rappel, après une rude bataille avec Razel, Sogea Satom avait déjà été déclaré, l'année dernière, adjudicataire du marché pour la construction en cours du second pont sur le Wouri. Montant du marché : 110 milliards de francs CFA.

MINES

Vers un accroissement des réserves d'or dans les coffres du Trésor public camerounais

Afin de ramener dans le circuit formel les 90% de l'or produit au Cameroun, mais qui sont malheureusement écoulés dans le circuit informel, selon les estimations officielles, le gouvernement a mis en place le Cadre d'appui à l'artisanat minier (CAPAM). Le rôle de cette structure consiste à encadrer les artisans miniers, à inciter les opérateurs à la mécanisation plus poussée de la mine artisanale, mais surtout à racheter l'or produit par les exploitants miniers artisanaux, afin de constituer des réserves d'or au Trésor public, dans le cadre d'un projet baptisé « Opération Gold ».

Mais, face à l'insuffisance des moyens mis à la disposition (un milliard FCFA en 2014) du CAPAM pour canaliser l'or produit au Cameroun dans le circuit formel, et l'efficacité des trafiquants sur les sites miniers, le Premier ministre camerounais, Philémon Yang, a pris, le 1er août 2014, un décret autorisant le CAPAM à prélever directement sur le site 15% de la production des opérateurs de l'artisanat minier peu mécanisé. Le décret précise d'ailleurs que sont à inscrire dans ce registre tous les exploitants utilisant « *une pelle chargeuse, un à trois excavateurs au maximum et un centre de lavage* ».

Pour les exploitants miniers engagés dans un partenariat technique ou financier avec une personne physique ou morale de droit camerounais, précise le décret, l'activité « *est soumise aux dispositions législatives de la mine industrielle relative à la participation de l'Etat, au payement de l'impôt sur les sociétés et de la taxe Ad valorem* ». Par conséquent, apprend-on, les 15% à prélever par le CAPAM, dans ce cas, correspondent uniquement à la part de l'Etat et à l'impôt sur les sociétés. « *L'opération Gold va prendre de l'envol avec ce décret du Premier ministre* », annonce Jean Marcel Essomba, le coordonnateur du CAPAM.

En effet, selon le décret du 1er août 2014, les prélèvements effectués par le CAPAM sont répartis comme suit : 70% pour l'Etat, dont 40% déposés au Ministère des finances pour la constitution des réserves d'or, et 30% pour la poursuite des activités de canalisation sur le terrain (10% pour la prise en charge du comité de suivi de l'artisanat minier mécanisé, 10% pour la réalisation de projets en faveur des populations riveraines des sites miniers, 10% pour l'appui au fonctionnement des équipes de collecte).

Cette réorganisation de l'exploitation minière artisanale au Cameroun intervient après la suspension, le 14 mai 2014, de la délivrance des autorisations par le Ministère des mines. A l'origine de cette décision, qui court jusqu'au mois de novembre prochain, plusieurs dérapages constatés sur le terrain. Parmi ceux-ci, indiquent nos sources, la destruction de l'environnement ; l'implication des étrangers dans l'exploitation minière artisanale, prérogative qui est pourtant règlementairement l'exclusivité des nationaux ; enfin l'exploitation minière clandestine et le non-respect des textes régissant l'artisanat minier tel que la tricherie sur le matériel utilisé.

BRM

Canyon Resources signale la découverte d'un nouveau gisement de bauxite

Canyon Resources Ltd serait sur une minéralisation de bauxite à grande échelle dans le projet de Birsok, au centre du Cameroun, qu'elle est en passe de détenir à 75%, suite à un accord de joint-venture, conclu fin 2013 avec la compagnie britannique Altus Strategies Ltd.

Dans le rapport de recherche publié le 23 juillet, la compagnie listée sur ASX a fait état de ce que le premier programme de forage a confirmé une épaisse minéralisation, à partir de la surface, de bauxite à haute teneur dans ce projet portant sur deux licences couvrant près de 1460 km2.

Les derniers résultats obtenus sont les « *plus élevés à ce jour* », surtout les interceptions sur le plateau de Djombi qui recèlerait, par endroits, de la « *bauxite à haute teneur à plus de 50% d'oxyde d'aluminium (Al2O3) avec un faible taux de contaminant, soit moins de 5% de dioxyde de silicium (SiO2) à partir de la surface* ».

Le programme a porté sur 19 plateaux qui forment, à travers quatre prospects, une « *zone minéralisée de bauxite longue de 3,5 km, large de 40 m et épaisse d'en moyenne 4 m avec une teneur en oxyde d'aluminium variant entre 40 et 45%* », rapporte Canyon Resource, qui espère produire de la bauxite DSO à Birsok. Canyon Resources détient une participation initiale de 51% dans Birsok, pour des financements à hauteur de 2 millions de dollars australiens sur deux ans, qu'elle portera à 75%, avec un financement additionnel de 4 millions de dollars sur trois ans.

Le projet fer de Ngovayang désormais aux mains du géant indien Jindal

Legend Mining Ltd, compagnie listée sur Australian Securities Exchange, s'est définitivement libérée du projet de fer de Ngovayang, dans la région du Sud-Cameroun, au profit du géant indien de l'acier Jindal Steel and Power Ltd.

La junior minière australienne a annoncé, le 5 août 2014, l'achèvement de la vente de ses 90% d'intérêt dans le holding Camina SA, entreprise constituée pour ce projet minier, à une filiale du groupe indien, qui prend possession à 100% désormais du projet de fer de Ngovayang.

La compagnie dit avoir reçu la première tranche de 6 millions de dollars australiens prévue dans le règlement, en trois tranches. Le montant total de la transaction s'élève à 17,5 millions de dollars. « *Legend est, à présent, en bonne situation financière pour poursuivre ses activités d'exploration dans ses possessions Fraser Range sur le nickel et le cuivre en Australie occidentale et dans de nouvelles opportunités de projets* », a commenté Mark Wilson, DG de la compagnie minière australienne.

Pour rappel, le projet de fer de Ngovayang comprend trois permis d'exploration, qui couvrent environ 2970 km2. En se l'octroyant, le géant indien Jindal signe ainsi son entrée dans le secteur minier camerounais, après un premier échec dans sa tentative de prise de participations dans le projet de fer de Nkout, toujours dans la région du Sud, conduit par la Britannique Affero Mining à l'époque, qui l'a finalement cédé à IMIC.

Peurs sur les recettes minières du Cameroun en cette année 2014

Les services du Ministère camerounais de l'industrie, des mines et du développement technologique dans la région de l'Est, le terreau de l'exploitation minière, n'ont collecté que 486 millions de francs CFA de recettes émanant de l'activité minière depuis le début de cette année, soit moins de la moitié de la somme de 1,2 milliard de francs CFA, attendue cette année dans cette partie du pays.

Par ailleurs, au plan national, apprend-on de bonnes sources, 12% seulement des prévisions annuelles de recettes minières estimées à 11 milliards de francs CFA, ont été effectivement réalisées par les services centraux de ce département ministériel. Rendu à mi-parcours de l'année budgétaire, les responsables de ce département ministériel viennent d'effectuer une évaluation de la situation, pour tenter de déceler les origines de cette contre-performance, laquelle pourrait sérieusement obérer les recettes minières du pays cette année.

Au terme du diagnostic, il ressort que certaines entreprises exploitant effectivement de l'or dans la région de l'Est ne sont pas connues du fichier du Ministère, et exercent donc en toute clandestinité. De ce point de vue, l'on se rappelle cette descente sur le terrain de la déléguée départementale du Lom et Djerem, qui avait conduit, en mars 2014, à la découverte de cinq entreprises clandestines exerçant en toute quiétude dans les champs miniers. Ces structures clandestines ont pour noms : Gipo Mining, Ging Ma SA, D'or de lion, Danshang Ming et Fuhaï Ming.

En dehors de l'exploitation clandestine, les responsables du Ministère ont décelé l'exploitation minière par des entreprises pourtant titulaires de permis d'exploration, le refus des entreprises minières de se soumettre aux contrôles, les fausses déclarations sur les quantités de minerais effectivement extraites du sous-sol, avec le concours des agents publics véreux…

Des opérateurs étrangers accusés de bafouer les règles régissant l'artisanat minier

Selon le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines, Fuh Calistus Gentry, environ 6000 permis d'exploitation minière artisanale ont été jusqu'ici délivrés aux exploitants miniers nationaux, à qui le code minier camerounais accorde l'exclusivité de l'exploitation minière artisanale dans le pays.

Cependant, a constaté M. Fuh Calistus au terme d'une descente qu'il vient d'effectuer sur les sites miniers concentrés dans la région de l'Est du pays, « *beaucoup d'étrangers sont en partenariat avec les locaux* » et « *ont poussé cette activité au-delà des exigences de l'artisanat minier, en utilisant jusqu'à sept excavateurs avec un centre de lavage* ».

Ce non-respect des normes régissant l'artisanat minier au Cameroun, souligne ce responsable du Ministère des mines, « *joue un rôle négatif sur l'environnement et n'a aucun apport sur l'économie nationale* ». Ceci dans la mesure où, apprend-on, au lieu de se tourner vers l'exploitation minière industrielle, qui est de leur ressort, les opérateurs étrangers, avec la complicité des nationaux, se ruent sur la mine artisanale, activité dans laquelle les « *revenus ne sont pas contrôlés et les réserves ne sont pas normalement déclarées* ».

INDUSTRIE

Nestlé Cameroun a investi 18 milliards FCFA en cinq ans pour moderniser ses équipements

Au cours des cinq dernières années, la filiale camerounaise du groupe agroalimentaire suisse Nestlé a consenti des investissements d'un montant total de 18 milliards de francs CFA, afin de moderniser les équipements de son usine de Douala, la capitale économique camerounaise, a-t-on appris de sources internes à l'entreprise.

Cet investissement a également permis d'accroître la production de Nestlé Cameroun, outrancièrement dominée par le cube Maggi fortifié, qui représente 90% de la production de l'usine de Douala. Ce produit leader est désormais « *mélangé* » sur place, grâce aux nouveaux équipements, affranchissant ainsi l'entreprise de l'importation de « *la masse partielle* » depuis sa filiale ivoirienne.

« *Le cube Maggi, c'est environ 33 ingrédients. Mais nous n'avions sur place qu'environ 20%. Mais avec la crise ivoirienne, nous avons décidé de ne plus être dépendants* », explique un responsable de Nestlé Cameroun, qui revendique la création d'environ 2300 emplois directs et indirects dans le pays.

Les bénéfices de la Sodecoton en baisse de plus de 40% en 2013

Le Conseil d'administration de la Société de développement du coton (Sodecoton), fleuron de l'agro-industrie dans la partie septentrionale du Cameroun, vient de révéler que cette entreprise parapublique a réalisé un résultat net de 3,583 milliards de francs CFA à fin 2013, en baisse de plus de 40% par rapport aux 5,6 milliards de francs CFA de bénéfices réalisés en 2012.

Pour rappel, la Sodecoton encadre plus de 250 000 producteurs de coton dans la partie septentrionale du Cameroun, lesquels cotonculteurs sont souvent accusés de vendre leur récolte au Nigeria, où les prix à l'achat sont plus attractifs, bien qu'ayant bénéficié des crédits de campagne pourvus par la Sodecoton. Une pratique qui obère la production nationale et fait perdre de l'argent à l'entreprise.

Le top 10 des produits les plus importés par le Cameroun en 2013

Dans le rapport de l'activité portuaire de l'année 2013 présenté à ses administrateurs le 4 juillet 2014, l'Autorité portuaire nationale (APN) révèle que le ciment et les hydrocarbures ont largement dominé les importations sur le Cameroun l'année dernière. En effet, ces deux produits, souligne l'APN, ont respectivement représenté 16 et 15,1% des importations parvenues au port de Douala qui, apprend-on, a traité 99,7% de l'ensemble des importations du pays.

Dans le détail, précise le rapport, un peu plus de 1,260 million de tonnes de ciment ont été débarquées au port de Douala entre janvier et décembre 2013, contre 1,190 million de tonnes d'hydrocarbures. Viennent ensuite le riz et le clinker (matière première pour la fabrication du ciment), les produits de la quincaillerie, le blé en vrac, les poissons congelés, les produits chimiques industriels, les autres produits alimentaires (190 000 tonnes, soit 2,4% des

importations) et les véhicules et engins (187 580 tonnes, représentant 2,1% du trafic import).

Le groupe Bolloré effectue un reclassement de ses titres au sein de Safacam

La Compagnie du Cambodge, entreprise du groupe Bolloré, qui détenait jusqu'ici 20,32% des actions de la Société anonyme forestière et agricole du Cameroun (SAFACAM), a cédé ses actifs (en conservant une seule de ses 84 127 actions, ce qui lui permet de continuer à siéger au Conseil d'administration) à la Française SAFA, maison-mère de SAFACAM, également contrôlée par l'industriel Vincent Bolloré, a annoncé le groupe éponyme dans un communiqué. A la suite de ce reclassement des titres du groupe Bolloré, SAFA conforte sa position d'actionnaire majoritaire de SAFACAM avec désormais « *68,93% du capital social et des droits de vote* », tandis que la participation totale du groupe lui-même dans cette entreprise agro-industrielle cotée à la Douala Stock Exchange (DSX), demeure inchangée.

Cette transaction, dont les motivations n'ont pas été précisées par le groupe Bolloré, apprend-on, a eu lieu le 4 juin 2014. « *L'opération a été réalisée hors marché et a fait franchir à SAFA, à la hausse, les seuils de 50% et de 66,57% du capital et des droits de vote de SAFACAM, et à la Compagnie du Cambodge, à la baisse, les seuils de 20%, 10% et 5%. Pour les douze mois à venir, SAFA n'envisage pas d'opération sur les titres SAFACAM (…) et n'a pas l'intention de demander la radiation de SAFACAM de la cote* », indique le communiqué susmentionné.

SAFACAM exploite environ 6000 hectares de palmiers à huile et d'hévéa dans le département de la Sanaga maritime, région du Littoral du Cameroun. Selon les états financiers rendus publics par l'entreprise en mai 2014, son résultat net comptable à fin 2013 a dégringolé de près de 40%, pour se situer à 2,871 milliards de francs CFA, contre 4,363 milliards de francs CFA l'année précédente.

BRM

Grimpower investira 25,5 milliards FCFA au Cameroun pour traiter les déchets

Selon Jehu Doumi, PDG de NetOil Petroleum SA, cette entreprise pétrolière camerounaise, créée en 2013, est entrée en partenariat avec la société slovène Grimpower, pour la construction d'une unité de traitement de déchets solides dans la banlieue de la ville de Douala (Pk 35), la capitale économique du Cameroun.

Les financements pour cet investissement d'un montant total de 40 milliards de francs CFA, affirme le PDG de NetOil Petroleum, seront en partie pourvus par les partenaires slovènes, qui se sont d'ores et déjà engagés à injecter 25,5 milliards de francs CFA dans ce projet. « *Actuellement, nous sommes en train de mobiliser les financements pour la partie camerounaise* », explique Jehu Doumi.

« *Nous sommes partis du simple traitement des déchets huileux, et notamment des boues d'hydrocarbures, vers un traitement des déchets solides municipaux. Ça va nous permettre, à terme, une fois la collecte effectuée par des structures comme Hysacam, de récupérer tout ce qui est solide, de le traiter et de produire du biodiesel (du gasoil bio), du kérosène, du Nafta et d'autres types de produits dérivés* », explique le PDG de NetOil Petroleum.

Leader du mois

Actis nomme le Camerounais Joël Nana Kontchou au poste de DG d'AES-Sonel

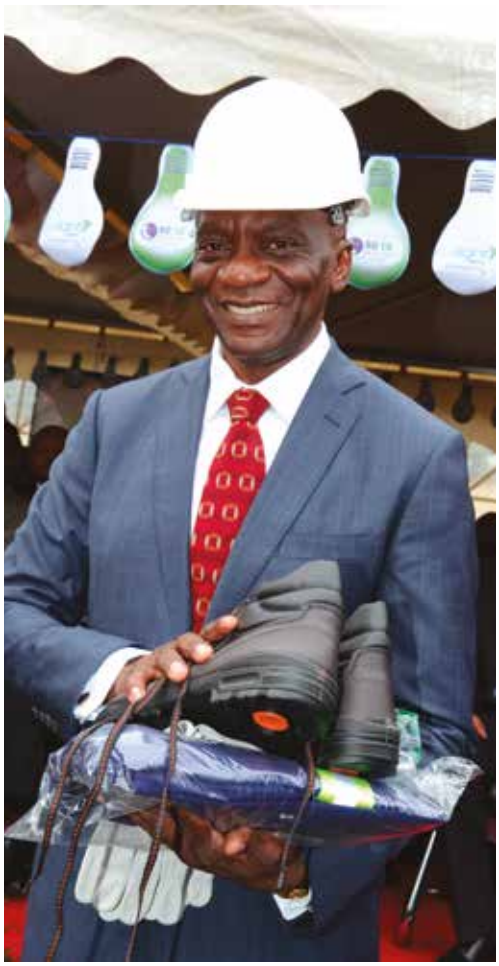

Le 19 août 2014 à Douala, la capitale économique du Cameroun, Joël Nana Kontchou a été officiellement installé au poste de Directeur général d'AES Sonel, le concessionnaire du service public de l'électricité dans le pays, qui est tombé dans l'escarcelle du fonds d'investissements britannique Actis, après le rachat des actifs de l'Américain AES Corp dans le secteur de l'électricité au Cameroun. La nomination de Joël Nana Kontchou, intervenue dans la foulée de ce changement d'actionnaire, a eu lieu au terme d'un conseil d'administration de cette entreprise, tenu le 7 juillet 2014.

« Nous allons nous fixer comme priorité numéro 1, le client. La satisfaction de ce dernier doit être le souci permanent de chacun de nous. »

Ingénieur formé à l'Ecole polytechnique de Yaoundé, le nouveau DG d'AES Sonel, qui occupait jusqu'à sa nomination les fonctions de DG de Schlumberger Afrique centrale et de l'Ouest, aura pour mission immédiate, a-t-on appris lors de son installation, l'implémentation d'un programme d'investissements d'un montant de 170 milliards de francs CFA étendu sur la période 2014-2018. Selon des sources internes à l'entreprise, ces investissements toucheront tous les segments de l'activité de la société, de la production à la distribution, en passant par le transport de l'énergie, la gestion du réseau de transport et les activités commerciales.

Dans un courriel adressé à ses collaborateurs le jour même de sa prise de service, Joël Nana Kontchou a d'ores et déjà placé la satisfaction du client en tête de ses priorités. « *Nous allons nous fixer comme priorité numéro 1, le client. La satisfaction de ce dernier doit être le souci permanent de chacun de nous. Car, celui qui paye pour notre service doit pouvoir en profiter. Rendre l'électricité disponible à nos clients et en récolter la juste contrepartie doit, plus que jamais, être notre mission quotidienne. Nous devons partager avec nos clients l'effort indispensable pour mettre à leur disposition une énergie régulière et de qualité. Nous avons besoin de leur soutien et ils doivent en tout temps savoir où nous en sommes* », écrit-il.

Avant AES Sonel, Joël Nana Kontchou a fait presque toutes ses classes chez Schlumberger, où il est entré en 1984, en qualité d'ingénieur. A ce titre, renseigne son CV, il parcourt jusqu'en 1995 les filiales nigériane, algérienne, syrienne et indienne. A partir de 1995, M. Nana Kontchou est promu au poste de responsable des opérations chez Schlumberger Informations Solutions (SIS) au Nigéria (Port Harcourt), avant d'être muté au même poste au Royaume Uni en 1998.

Nommé tour à tour aux postes de responsable du personnel et responsable du marketing et de la communication au sein de diverses filiales de Schlumberger, entre 1998 et 2004, Joël Nana Kontchou est ensuite propulsé au poste de vice-président de SIS. Il occupera ce poste jusqu'en 2010, date à laquelle il devient Directeur général de Schlumberger pour l'Afrique centrale et de l'Ouest, avec 2400 employés sous sa direction.

Ce meuble de Schlumberger, pour ainsi dire, arrive à la tête d'une entreprise de production, de transport et de distribution de l'électricité, dont les performances n'ont de cesse d'être décriées par les populations camerounaises, depuis la privatisation, en 2001, de la Sonel, la défunte entreprise publique du secteur de l'électricité.

Brice R. Mbodiam

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Genève et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID